

Programme ECOLO Wavre - Table des matières

Fiche 1- Notre commune plus verte, propre et agréable.....	6
1. Donnons plus de place à la nature dans notre commune.....	6
2. Sensibilisons aux pollutions sonores et de l'air	7
3. Limitons les pollutions visuelles et la publicité	7
4. Luttons contre les incivilités / propreté.....	7
5. Gérons l'eau.....	8
6. Index des Acronymes :	8
Fiche 2 - Le citoyen au cœur des décisions politiques de notre commune	9
1. Facilitons l'accès aux documents administratifs.....	9
2. Garantissons la bonne gouvernance	9
3. Garantissons la publicité des services et des équipements collectifs de l'administration	9
4. Renforçons la participation citoyenne.....	10
5. Améliorons le contact entre les habitants et les membres du personnel communal :	10
6. Index des Acronymes :	11
Fiche 3 - Notre commune produit et consomme.....	12
1. Exemplarité des pouvoirs communaux	12
2. Une agriculture durable	12
3. Alimentation saine	14
4. Dans les commerces.....	14
5. Infrastructures et économie circulaire	14
6. Textile durable.....	15
7. Index des Acronymes :	15
Fiche 4 - Notre commune, toujours plus dynamique	16
1. Pensons en termes de partage d'espaces et d'activités diversifiées.	16
2. Parions sur la proximité.....	16
3. Soutenons un dynamisme économique local	16
4. Soutenons le dynamisme de la commune	17
Fiche 5 - Place aux enfants et aux jeunes dans ma commune	18
À l'école.....	18
1. Créons une école plus verte et sensible aux limites planétaires	18
2. Créons une école plus inclusive.....	19
3. Créons une école plus ouverte sur le monde.....	19
Accueil de la petite enfance	20

1. Donnons un nombre de places d'accueil suffisant et de qualité.....	20
Accueil extra-scolaire	20
1. Développons un accueil extra-scolaire de qualité.....	20
2. Encourageons la participation des enfants et des jeunes	21
3. Accompagnons les temps libres	21
<i>Fiche 6 - Notre commune est conviviale et solidaire</i>	<i>22</i>
1. Donnons les moyens à l'aide sociale	22
2. Agissons pour les personnes à mobilité réduite (PMR).....	22
3. Familles monoparentales	23
4. Personnes sans domicile fixe.....	23
5. Usagers et usagères de drogues.....	24
6. Égalité de genre et égalité des chances.....	24
7. La commune actrice de l'insertion socioprofessionnelle	25
8. Les aîné·e·s parties prenantes de la commune!.....	25
9. Des initiatives innovantes en matière de logement	26
10. Favoriser les solutions innovantes pour répondre à l'évolution des besoins et aux nouveaux modes d'habiter .	27
11. Index des Acronymes :	27
<i>Fiche 7: Notre commune s'enrichit de ses racines multiculturelles.....</i>	<i>29</i>
1. Reconnaissons et valorisons la diversité culturelle	29
2. Luttons activement contre le racisme et les discriminations	30
3. Créons une structure du dialogue interculturel	30
4. Réalisons un travail de mémoire coloniale dans l'espace public.....	30
5. Organisons l'accueil et l'intégration des primo-arrivantes et arrivants et des demandeurs et demandeuses d'asile	31
6. Accueillons les gens du Voyage	31
7. Index des Acronymes :	32
<i>Fiche 8 -Dans notre commune, plus de choix de mobilité</i>	<i>33</i>
1. Rendons les quartiers, villes et villages accessibles à toutes et tous	33
2. Mettons en place d'une commune «vision zéro»	33
3. Tournons la mobilité vers les modes actifs.....	34
4. Favorisons une commune où la mobilité se partage.....	35
5. Pour une commune engagée pour une mobilité inclusive.....	35
6. Allons vers la mobilité du futur	35
7. Pour une commune où la mobilité est construite avec les habitants	36
8. Index des acronymes.....	36
<i>Fiche 9 - Dans notre commune, des choix malins en matières énergétiques.....</i>	<i>37</i>

1. Donnons-nous les moyens de nos ambitions.....	37
2. Diminuons notre consommation d'énergie.....	37
3. Produisons nos énergies renouvelables.....	39
4. Index de acronymes.....	39
Fiche 10 : Notre commune est sûre.....	41
1. Associons les Wavriens.ennes afin de les rendre acteurs et actrices de la sécurité de leur quartier.....	41
2. Faisons de Wavre une commune ouverte et festive, en toute sécurité pour chacun.e.....	41
3. Mettons plus de cohésion sociale pour plus de sécurité.....	42
4. Ciblons la sécurité routière et la prévention des accidents sur la voie publique.....	42
5. Index des acronymes.....	42
Fiche 11 - Notre commune aide à protéger notre santé.....	43
1. Encourageons le sport pour tous.....	43
2. Facilitons l'accès aux soins de santé.....	43
3. Faisons de la santé une politique communale transversale.....	44
4. Relions la santé et l'environnement.....	44
5. Index des acronymes.....	45
Fiche 12 - Notre commune, une gestionnaire responsable.....	46
1. Investissons autrement.....	46
2. Renforçons l'implication des conseillers et conseillères dans la confection des budgets.....	46
3. Réorganisons l'administration communale en fonction de nos objectifs.....	47
4. Défendons une fiscalité locale juste et redistributive.....	47
5. Renforçons l'implication citoyenne dans la gestion financière de la commune.....	47
6. Défendons des mesures en faveur de la simplification administrative.....	48
7. Rationalisons les fabriques d'église, les initiatives sportives et culturelles.....	48
8. Index des acronymes.....	48
Fiche 13 - Notre commune vise à l'égalité entre ses citoyen·ne·s.....	49
1. Offrons des services communaux à la pointe des enjeux.....	49
2. Luttons contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre.....	49
3. Portons notre attention sur la parentalité et l'éducation égalitaire – Aidons les familles monoparentales.....	50
4. Soyons au service des besoins des enfants et des adolescent·e·s.....	50
5. Rendons l'espace public accueillant.....	50
6. Valorisons l'histoire des femmes dans la commune.....	51
7. Index des acronymes.....	51
Fiche 14 - Notre commune, amie des animaux.....	52
1. Protégeons aussi les animaux des crises et périls.....	52
2. Supervisons l'élevage et la vente.....	52

3. Favorisons la consommation de produits non carnés.....	52
4. Pensons aux animaux lors des activités festives	52
5. Agissons avec la police dans le cadre du bien-être animal	52
6. Collaborons avec le CPAS et le Foyer Wavrien	53
7. Sensibilisons nos élèves	53
8. Travaillons sur la faune urbaine et semi-urbaine et les nouvelles cohabitations.....	53
9. Index des acronymes.....	53

Fiche 1- Notre commune plus verte, propre et agréable

Notre état de santé, physique comme mental et social, est déterminé entre autres par l'environnement dans lequel nous vivons. La présence ressourçante d'espaces verts, la qualité de l'air, le bruit, les contacts avec des produits parfois nocifs vont durablement et fortement influencer notre bien-être et celui de nos proches.

1. Donnons plus de place à la nature dans notre commune

- Nous finaliserons le Schéma de Développement Communal (SDC), en y donnant une priorité absolue aux espaces naturels et à enjeux écologiques. (Amendement au SDT)
- Nous végétalisons le centre-ville, en agrandissant le piétonnier aux abords de la place Cardinal Mercier et en transformant celle-ci en un « Wavre sur herbe » permanent.
- Nous verduriserons les cours de récréation des écoles communales, et proposerons aux écoles des autres réseaux de s'associer à cette démarche.
- Nous inciterons les surfaces commerciales à désimperméabiliser les surfaces bétonnées de leurs parkings, via des dalles béton-gazon par exemple.
- Nous mettrons à la disposition des citoyens des espaces verts publics communaux, dans le but de favoriser les projets de prés-fleuris, potagers collectifs (semblables à celui de l'Orangerie), éco-pâturages, ...
- Nous encouragerons les propriétaires à entretenir les espaces verts, et à indiquer clairement si un chemin est privé ou accessible au public.
- Nous créerons un maillage bleu et vert ¹ dans la commune, en créant des couloirs-nature essentiels pour la biodiversité. Avec le soutien de la Région et du contrat de rivière, nous remettrons en valeur la Dyle en aménageant ses abords en promenades piétonnes arborées.
- Nous installerons des bancs publics tous les 800m, en vue de recréer une vie dans les quartiers, poursuivant ainsi le projet développé à Profondsart via le budget participatif.
- Nous créerons des espaces de trame noire pour limiter la pollution lumineuse, et étendrons à d'autres bâtiments et d'autres espaces le principe des « nuits de l'obscurité² ».
- Nous profiterons au mieux des éclairages intelligents en vue de respecter cette trame noire.
- Nous poursuivrons la végétalisation des façades, mais aussi des bâtiments publics de façon pérenne.
- Nous aménagerons la ville de telle sorte qu'il existe un espace vert et des espaces de jeux à maximum 500 mètres de chaque quartier.
- Nous planterons des haies (mellifères et/ou comestibles) dans tous ces espaces verts communaux, afin de favoriser la biodiversité et de prévenir les inondations.
- Nous planterons dans un jardin des naissances (parc communal prévu à cet effet), un arbre lors de la naissance de chaque enfant de la commune. Ce projet est notamment possible sur le site de la RTBF à proximité du Zoning Nord.
- Nous poursuivrons la verdurisation des différents cimetières de l'entité afin de favoriser la biodiversité dans un cadre serein.
- Nous préserverons les arbres qui ont plus de 20 ou 30 ans pour des raisons évidentes de stockage de CO2. Nous lancerons une application qui référence les arbres sur la localité de

¹ [maillage-vert-et-bleu](#)

² [Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes \(ASCEN\) - ASBL](#)

Wavre et donnerons un rôle plus important et visible à la police de l'environnement sur les règles d'abattage en lien avec les permis d'urbanisme.

- Nous construirons un cadre réglementaire en matière de protection de l'environnement contraignant en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité via des règlement communaux³.

"Un jeune arbre planté met 25 ans à produire les mêmes bénéfices qu'un arbre à haute tige. Trop tard au rythme du changement climatique"

2. Réduisons les pollutions sonores et de l'air

- Nous porterons une attention particulière aux grands axes et à leurs nuisances (Exemple : en concertation avec la Région, nous limiterons la vitesse à 90km/h sur le tronçon de l'autoroute entre la sortie 5 et la sortie 8)
- Nous prévoirons pour les bâtiments communaux et para-communaux, les crèches, les écoles, les maisons de repos, l'achat de produits d'entretien et des peintures respectueux de l'environnement.

3. Limitons les pollutions visuelles et la publicité

- Nous instaurerons des zones sans publicité aux abords des écoles, et au sein de celles-ci
- Nous réviserons le contrat de JC Decaux dans ce sens.
- Nous envisagerons la disparition des panneaux énergivores.
- Nous bannirons les distributeurs de boissons sucrées et de friandises de nos écoles.

4. Luttons contre les incivilités / propreté

- Nous reverrons la politique des poubelles publiques. Nous placerons des poubelles qui permettent le tri, nous serons plus intransigeants en ce qui concerne les dépôts clandestins.
- En accord avec l'InBW, nous mettrons en place un système de poubelles à puce.
- Nous appliquerons une politique de prévention sur tout le territoire communal.
- Nous prévoirons un agent communal, référent en matière de civilités et de propreté
- Nous améliorerons la présence de la police et d'agents constatateurs dans les rues et les espaces publics, appliquant ainsi une politique de prévention.
- Nous engagerons un médiateur afin de proposer une alternative à la sanction.
- Nous aménagerons des toilettes publiques gratuites en centre-ville, entretenues régulièrement, de même que des fontaines à eau.

³ <https://www.dhnet.be/regions/brabant/waterloo-braine/2024/01/07/jusqua-200000-damende-la-delinquance-environnementale-plus-severement-sanctionnee-a-waterloo-IIEAI2VRM5FLVAU2KJ5QASR47Q/>

- Nous sanctionnerons les automobilistes qui ne parquent pas correctement leur véhicule et qui ne respectent pas les trottoirs.

5. Tendons vers le zéro déchet

- En accord avec l'InBW, nous mettrons en place un système de poubelles à puce. Nous proposerons des containers à puces pour les quartiers plus urbains. Ces deux mesures permettront de payer le prix juste de la production de déchets de chacun.
- Dans le même temps, nous apporterons des solutions de "zéro déchet" ambitieux, via des composts publics, des ateliers de recyclage et de zéro déchet.
- Nous poursuivrons le travail de l'éco-team et lui donnerons les moyens de sa politique.
- Nous sensibiliserons les écoles communales à la réduction des déchets au quotidien. Nous mettrons en place des cantines scolaires durables, avec une nourriture "zéro déchet" proposée aux élèves.
- Nous proposerons des aliments en vrac dans les écoles communales.
- Nous accompagnerons l'administration dans cette démarche, en tant qu'exemple pour la population.
- Nous encouragerons les projets de donneries et de repair-café pour donner une 2^{ème} vie aux objets.
- Nous récupérerons au sein du recypark les objets en bon état, en partenariat avec une entreprise d'économie sociale et le CPAS. Nous créerons une "matériauthèque" pour lancer un réseau d'économie circulaire accessible au citoyen, également pour les faibles revenus.
- Nous installerons et entretiendrons des composts collectifs dans les quartiers, là où la demande vient des citoyens, avec l'aide d'un agent-jardinier local, en collaboration avec les écoles.

6. Gérons l'eau

- Nous implémenterons un plan inondations.
- Nous créerons des zones d'immersion temporaire (ZIT), et, en ville, des jardins de pluie⁴.
- Nous développerons une analyse des risques de crue, en mettant autour de la table les différents acteurs concernés : les communes du BW situées le long de la Dyle et de ses affluents, l'InBW, Aer Aqua Terra et le Contrat Rivière.
- Nous imposerons le tout à l'égout et interdirons les évacuations dans l'eau de rivière.
- Nous militerons auprès d'InBW pour une tarification progressive de l'eau sur base de la composition des ménages et des activités des entreprises.
- Nous redéfinirons les missions des employés de la ville par rapport à la qualité des eaux, au débouchage des égouts et à la connexion au tout à l'égout.

7. Index des Acronymes :

SDC Schéma de Développement Communal

⁴ Jardin de pluie : espace qui permet de récupérer l'eau de pluie

SDT
ZIT

Schéma de Développement Territorial
Zone d'immersion temporaire

Fiche 2 - Le citoyen au cœur des décisions politiques de notre commune

La participation des habitants aux décisions politiques permet de renforcer la démocratie.

Les Wavrien·ne·s doivent notamment avoir accès aux documents administratifs et être informé·e·s des décisions qui les concernent.

En outre, les consultations populaires et la participation rendent la démocratie plus directe. Elles doivent avoir lieu dans l'écoute et l'entente, deux conditions indispensables pour avancer vers un monde meilleur, dans une commune pleine de vie.

1. Facilitons l'accès aux documents administratifs

- Nous expliquerons mieux les décisions prises par le Collège et / ou le Conseil communal en facilitant l'accès aux documents (grâce notamment à des permanences).
- Nous rendrons facilement consultables les documents nécessaires pour comprendre les enquêtes publiques en version papier et en version numérique.
- Nous instaurerons une plateforme de suivi des permis d'urbanisme.⁵
- Nous compléterons les voies classiques et légales de communications par le numérique.

2. Garantissons la bonne gouvernance

- Nous appliquerons les principes de bonne gouvernance que sont notamment le comportement éthique des élu·e·s et de l'administration, la durabilité et l'orientation à long terme ainsi que la gestion financière saine.
- Nous formerons les élu·e·s du Collège et du Conseil afin qu'ils-elles comprennent les bases de la décision politique.
- Nous mettrons en place une présidence du Conseil communal par un·e autre conseiller·ère que le/la bourgmestre afin de gérer les débats de manière impartiale. Nous initierons une culture du débat en permettant des interventions croisées entre les conseillers, sans limiter le nombre des interactions et en transformant la disposition spatiale du conseil.
- Nous rédigerons une charte de bonne gouvernance pour les administrateurs et administratrices des organes para-communaux avec une attention particulière aux deux régies communales wavriennes (RCAWS) ainsi qu'au réseau d'énergies de Wavre (REW).
- Enfin, nous retravaillerons le règlement du Conseil dans l'objectif de faciliter l'intervention des citoyen·ne·s et des conseiller·ère·s.

⁵ cf. région bruxelloise en partenariat avec l'intercommunale de digitalisation des communes
<https://openpermits.brussels/>

3. Garantissons la publicité des services et des équipements collectifs de l'administration

- Nous réviserons l'organigramme de l'autorité administrative afin de le rendre plus efficient et au service de la population. Dans ce cadre, une décentralisation des services sera proposée afin de fournir un service de proximité plus performant.
- Nous mettrons à disposition des citoyen·ne·s les rapports des études rédigés par l'administration et réaliserons l'inventaire des subventions.
- Nous informerons les citoyen·ne·s sur les menaces imminentes pour la santé et l'environnement (la qualité de l'eau, par exemple).

4. Renforçons la participation citoyenne

- Nous installerons des panneaux d'affichage à disposition des riverains dans leur quartier.
- Nous instaurerons des commissions et des panels citoyens pour les décisions locales.
- Nous donnerons un pouvoir financier aux comités de quartiers à travers des budgets participatifs entièrement dépolitisés.
- Nous faciliterons les projets désignés par les budgets participatifs notamment ceux qui favorisent la transition écologique.
- Nous organiserons une participation par tirage au sort pour certains sujets sensibles (5G, inondations...).
- Nous instituerons des moments d'échanges entre le politique (de tout bord) et les habitant·e·s de Wavre.
- Nous accompagnerons les Conseils consultatifs. Nous en créerons en fonction des nécessités.
- Nous organiserons des consultations populaires jusqu'à en faire une culture communale.
- Nous créerons un Échevinat de la participation citoyenne.
- Nous continuerons à faire un suivi des démarches via Betterstreet.

5. Améliorons le contact entre les habitant·e·s et les membres du personnel communal

- Nous formerons le personnel communal en contact avec les citoyen·ne·s aux techniques de la communication empathique et/ou non violente.
- Nous garantirons une communication fluide avec des outils adéquats entre l'administration communale, les élu·e·s et les citoyen·ne·s.
- Nous donnerons la priorité à une réponse rapide aux demandes des citoyen·ne·s.
- Nous nommerons un·e agent·e d'entretien (jardinage, entretien, propreté, éducation permanente,) et un·e agent·e de sécurité (police) par quartier et nous veillerons à ce qu'ils/elles exécutent leurs missions sur le terrain. Ces personnes deviendront des personnes référentes pour tous les habitants, petits et grands.

6. Index des Acronymes :

- Betterstreet : Application permettant de communiquer un problème (propreté, sécurité) à l'administration communale depuis son smartphone
- RCAWS : Régie Communale Autonome Wavrienne des Sports (Organe de gestion des infrastructures sportives)
- RCAW : Régie Communale Autonome Wavrienne (Organe de gestion de la Sucrierie)
- REW : Réseau des Energies de Wavre (Intercommunale distributeur d'électricité.)

Fiche 3 - Notre commune produit et consomme

En tant qu'écologistes, nous sommes convaincus que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour favoriser le travail de la terre dans le respect de la biodiversité et de la santé des travailleuses et des travailleurs.

Soutenir, contribuer à développer un modèle économique vertueux, c'est aussi créer de l'emploi local et non délocalisable. Nous voulons permettre à chacun et chacune à Wavre d'accéder à une alimentation saine basée sur la production locale.

Pour ce faire, nous proposons d'activer davantage les leviers dont disposent les communes : les propriétés foncières, les nombreux marchés publics, les outils d'animation et de communication, etc.

1. Exemplarité des pouvoirs communaux

- Nous systématiserons les achats responsables, éthiques, et favorables aux producteurs et productrices belges et européen·ne·s.
- Nous fixerons des objectifs en termes de pourcentage d'achats durables, issus des circuits courts.
- Nous choisirons en priorité des produits alimentaires locaux, bio, de saison et les moins sucrés pour notre administration.
- Nous proposerons d'inclure dans les marchés publics des critères de saisonnalité des aliments et la possibilité que les fermes productrices soient visitables par toutes les écoles de la commune.
- Nous veillerons à proposer en priorité des boissons locales et de saison.
- Nous intensifierons la collaboration entre la commune et OXFAM dans le cadre du label "*commune du commerce équitable*" qui encourage les communes à choisir des produits de consommation issus du commerce équitable (cafés, chocolat...). Un travail de sensibilisation sera mené dans les écoles.

2. Une agriculture durable

- Nous organiserons des points de vente de produits bio et/ou locaux, via par exemple la création d'une halle sur la place Cardinal Mercier ou sur l'actuel parking des Carabiniers. Chaque producteur disposera de son espace de vente aménagé.
- Nous mènerons des actions de sensibilisation et d'information auprès des citoyen·ne·s qui souhaitent réaliser une auto-production alimentaire en faisant leur potager.
- Nous faciliterons la création d'ateliers de production communs. Ex: transformation de matière première en produits secondaires à valeur ajoutée (jus de pommes, glaces, pain, etc.).
- Nous continuerons à offrir chaque année un fruitier par habitant·e.
- Nous planterons des haies fruitières et des arbres fruitiers dans nos parcs publics laissant à chacun·e la possibilité d'y glaner quelques fruits (forêts comestibles).
- Nous travaillerons à créer ou renforcer les liens entre citoyen·ne·s et agriculteurs et agricultrices de la commune à travers différents formats : rencontres, publications dans les bulletins communaux, etc.
- Nous mettrons à disposition des espaces communaux pour des potagers collectifs à l'échelle de quartiers, comme celui de l'Orangerie, avec un encadrement humain.

- Nous instaurerons une obligation de protection naturelle contre les inondations dans les champs (plantations mixtes, arbres, haies, etc.).
 - *Exemple : Dans des communes du bassin de la Dyle comme à Ottignies, des primes sont octroyées pour l'installation de fascines le long de la Dyle.*
- Nous soutiendrons financièrement les pratiques agricoles durables telles que l'association de graminées et de légumineuses, l'abandon d'espèces fourragères peu résistantes aux intempéries, la pratique de coupes hautes, l'utilisation de machines agricoles plus petites qui préservent les sols de l'érosion, etc.
- Nous encouragerons et accompagnerons les agriculteurs et agricultrices à mettre en place des systèmes de stockage d'eau et à adopter des comportements et production nécessitant moins d'eau.
- Nous soutiendrons et accompagnerons les agriculteur·trice·s souhaitant aller vers une agriculture soutenable et raisonnée.
- Dans la mesure du possible, nous interdirons l'utilisation du glyphosate sur tout le territoire de la commune.
- Nous proposons de mettre à disposition les terres agricoles communales avec des clauses de cultures environnementales et un soutien prioritaire à une exploitation la plus petite. La récente réforme du bail à ferme (entrée en vigueur en 2020) demande aux autorités publiques de mettre à jour leurs baux en passant au bail écrit d'ici fin 2024⁶.
- Nous lancerons et soutiendrons des activités d'agriculture ou de potagers sociaux avec le CPAS pour permettre aux bénéficiaires de produire une alimentation de qualité pour leur consommation personnelle⁷.
- Nous proposons d'organiser, soutenir, faciliter la mise en place ou le maintien de formations agricoles et écologiques.

3. Alimentation saine

- Nous insérerons la ville de Wavre et les cantines scolaires et collectives dans le label Green Deal grâce à "Manger Demain" ou dans le label "Good food". L'objectif est de faciliter l'accès à une alimentation de qualité et de garantir un débouché pour les producteurs et productrices locales, afin de soutenir leur agriculture durable ou d'encourager concrètement leur conversion au bio.
- Nous mettrons en place des marchés publics qui rendront obligatoire l'utilisation de produits alimentaires durables.
- Nous continuerons à participer au financement des repas des crèches, des écoles, de la Closière, composés de menus partiellement végétariens et d'aliments bio, locaux et de saison. Notamment via le soutien "coup de pouce" de la Région wallonne.
- Nous faciliterons la récupération des invendus alimentaires.
- Nous installerons/multiplierons les fontaines à eau potable, gratuites sur le territoire.

6 Voir <https://agriculturesociale.be/>

7 <https://agriculturesociale.be/>. *Le Potager de la Hulle à Profondeville est un site de 20 ares sur lequel sont cultivés, par des travailleurs et travailleuses du CPAS ou en réinsertion, les légumes qui servent à produire le potage et accompagner les repas proposés aux élèves des écoles communales. C'est un lieu fréquenté par les plus jeunes qui sont sensibilisés au jardinage grâce à l'organisation régulière d'ateliers le mercredi après-midi.*

- Nous proposons de faire des liens entre agriculture locale, potager collectif et repas de qualité et abordables⁸.
- Nous formerons nos représentant·e·s aux intercommunales distributrices d'eau afin qu'ils/elles soient sensibles à la qualité de l'eau de distribution et habilité·e·s à une décision éclairée.

4. Dans les commerces

- Nous encouragerons la mise à disposition d'eau gratuite dans les restaurants sur le territoire de la commune.
- Nous mettrons en avant les commerces qui valorisent les produits alimentaires bio et locaux, la logique du zéro-déchet et les produits artisanaux. Cette mesure peut être mise en place via la mise en lien avec les GAL, Maison du Tourisme ou syndicats d'initiative et avec une communication sur ces commerces.
- Nous travaillerons sur des actions de sensibilisation auprès des commerçant·e·s wavrien·ne·s afin qu'ils et elles privilégient des produits locaux, de saison ou issus du commerce équitable.

5. Infrastructures et économie circulaire

- Nous proposerons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal et dans les lieux publics via des fontaines.
- Nous soutiendrons, stimulerons et faciliterons les initiatives citoyennes privilégiant la mutualisation, la réparation et la récupération telles les repair-café, donneries, bibliothèques d'objets, bibliothèques de rue, trocantes, ressourceries, SEL (échanges de services et de savoir-faire), etc.
- Nous organiserons des travaux communaux les plus durables et responsables : cahier des charges contre le dumping social, béton perméable, etc.
- Nous créerons une matériauthèque issue de produits de récupération du bâtiment.

6. Textile durable

- Nous soutiendrons les acteurs et actrices de l'économie sociale présent·e·s à Wavre, Limal et Bierges, en prévoyant des emplacements adaptés pour leurs bulles de collecte et en accueillant leurs magasins de seconde-main.
- Nous soutiendrons la mise en place d'ateliers de couture et de réparation citoyens.

7. Index des Acronymes :

PCDR	Programme Communal de développement rural
CPAS	Centre Public d'Aide Sociale
GAL	Groupe d'Actions locales : GAL Réseau wallon de Développement Rural (reseau-pwdr.be)
SEL	Système d'Echange Local :

8 voir <https://terre-en-vue.be/>

[Système d'échange local \(SEL\) : Une monnaie, mais différente. | Financité \(financite.be\)](http://financite.be)

Fiche 4 - Notre commune, toujours plus dynamique

Notre commune veut offrir à ses habitant·e·s une vie de proximité de qualité. Ceci signifie des activités organisées au sein des cœurs de ville et villages, en vue d'une accessibilité aisée. Au cœur de nos territoires, on doit trouver des services de proximité, des emplois, des offres de transports collectifs et adaptés aux différents besoins, des commerces, de l'horeca, et une offre culturelle intéressante. Les habitant·e·s doivent pouvoir jouir d'une vie de proximité tonifiée.

1. Pensons en termes de partage d'espaces et d'activités diversifiées.

- Nous penserons la gare afin qu'elle devienne un tiers-lieu permettant l'installation d'activités alternatives au service de chaque citoyen (atelier vélo, épicerie citoyenne, repair café, restaurant social de produits locaux...)
- Nous ouvrirons les cours des écoles primaires aux riverain·e·s les week-ends pour y accueillir brocantes ou pique-niques.
- Nous ferons sortir de terre une halle sur une des places de la commune et elle deviendra un lieu de promotion des produits locaux, un espace convivial de retrouvailles les jours de marchés, un lieu culturel accueillant des artistes locaux, et un endroit propice à la création d'entreprises, de fab lab⁹... La polyvalence et l'ouverture des différents espaces est un gage de vitalité du tissu local.

2. Parions sur la proximité.

- Nous ouvrirons les lieux publics et nous les organiserons afin qu'on s'y retrouve avec plaisir, petit·e·s et grand·e·s, pour prendre l'ombre au pied des arbres, lors de sa pause de midi, pour assister à un concert ou faire ses emplettes au marché.
- Nous relancerons, les fêtes populaires, par exemple, des guinguettes en veillant à ce que celles-ci soient accessibles au plus grand nombre.
- Nous rendrons disponibles des espaces pour les commerces, les activités de cohésion sociale, des lieux de coworking. Il faut accompagner celles et ceux qui ont un projet pour faire vivre la commune et créer un environnement favorable à la mise en place de nouvelles initiatives économiques et citoyennes pour transformer en profondeur et durablement notre façon de produire et de consommer.

3. Soutenons un dynamisme économique local

- Nous réaliserons le cadastre de ce qui existe et concerterons les citoyen·ne·s afin d'identifier ce qu'il manque au cœur des villages en termes d'offre de services.
- **Nous créerons une Agence immobilière commerciale** prenant en charge, pour le compte de la commune et des propriétaires qui le souhaitent, la gestion de leurs bâtiments commerciaux et de bureaux. Ces locaux peuvent servir à différents projets.

⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fab_lab

- Nous accompagnerons les porteurs et porteuses de projets de développement local en développant des couveuses d'entreprises, des espaces de coworking dans le centre-ville, dans les villages et dans les quartiers.
- Nous stimulerons la mise sur pied de groupements d'employeurs (via les Agences de développement local par exemple).
 - Ces lieux de mise en commun d'outils et de compétences propices à l'innovation sociale seront développés également pour des raisons économiques (réductions des coûts fixes, mutualisation des moyens) et pour des raisons d'efficacité (mobilité, accessibilité, innovation, mise en réseaux).
- Nous mettrons des cellules test / pop up store commerciales à disposition de commerçant·e·s désireux et désireuses de développer un projet innovant, manquant ou cohérent du point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population. Ces espaces peuvent aussi être collectifs (ateliers d'artisan·e·s, halles alimentaires, etc.). Ils seront bien intégrés au tissu urbain et disposeront d'une accessibilité optimale. **La halle serait le lieu idéal pour mener à bien ce type de projets.**
- Nous travaillerons en collaboration et en bonne intelligence avec les acteurs et actrices de la vie économique (intercommunales, agences de développement local, guichets d'entreprises, UCM) ainsi que les communes voisines pour soutenir et renforcer les synergies au sein du bassin de vie, dynamisant les activités et emplois de proximité.
- Dans les cahiers des charges des commandes publiques, nous inclurons des critères/clauses ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). De plus, les gros projets seront découpés en plusieurs appels, afin de les rendre accessibles aux TPE et PME.
- Nous orienterons les activités touristiques vers un tourisme participatif et durable, qui s'appuie sur notre histoire, la nature et notre patrimoine et qui tend vers un impact positif sur le tissu commercial local.

4. Soutenons le dynamisme de la commune

- Pour mettre en valeur notre territoire, nous développerons les circuits de déplacement doux (randonnée, cyclisme) en lien avec le slow tourisme qui fait la part belle aux rencontres, à l'identité locale (ex : welcome to my garden, balades organisées sur les sentiers de la commune).
- Nous favoriserons l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics au sein du centre-ville, des villages et des quartiers en concertation avec les acteurs et les actrices locaux.
- Nous développerons les initiatives favorisant l'accès à la culture pour tous : chèques-culture, tarifs préférentiels proposés à certains publics (BIM, familles monoparentales...)
- La commune aura une attention spécifique pour les artistes, créateurs et créatrices locaux, qu'elle soutiendra en leur assurant de la visibilité et en les mettant en réseau (organisation d'événements pour promouvoir la pratique artistique sous toutes ses formes).

Fiche 5 - Place aux enfants et aux jeunes dans ma commune

Wavre, une commune amie des enfants et des jeunes ? Comment faire ?

Une commune où il fait bon vivre à hauteur d'enfant sera une commune agréable pour toutes les générations. Il reste pour Wavre des étapes à franchir dans ce domaine.

Cela passe par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu répartis sur tout le territoire, des rues et des places adaptées à une mobilité douce, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête...

Cela passe aussi par un travail sur l'inclusion dès le plus jeune âge. Un enfant ne doit pas être victime une seconde fois de son handicap, de sa différence. Nous devons penser les lieux avec leur regard.

À l'école

1. Créons une école plus verte et sensible aux limites planétaires

- Dans les cantines scolaires des écoles communales, nous favoriserons les circuits courts, les aliments issus de culture bio ou raisonnée, et une assiette moins carnée.
- Nous installerons ou aiderons à installer des fontaines à eau dans toutes les écoles du territoire.
- Nous organiserons des cours d'intelligence émotionnelle¹⁰ dans les écoles du réseau communal.
- Nous fournirons une gourde en métal, une tasse, un récipient durable en métal à chaque élève des écoles communales.
- Nous organiserons des ateliers ludiques et informatifs comme la "fresque du climat¹¹" ou la "marche du temps profond¹²" en primaire dans les écoles du réseau communal. Nous inciterons les autres écoles (primaires et secondaires) à faire de même.
- Nous verdirons les cours d'école et favoriserons un environnement aéré et vert par l'installation de potagers, hôtels à insectes, arbres et arbustes.
- Nous chercherons des terrains et des bénévoles de la commune (retraités ou passionnés) pour faire vivre des potagers pédagogiques auprès de nos écoles. Une façon, par exemple, de revaloriser le terrain du Martineau à Limal.
- Nous sensibiliserons nos enfants au respect de la Dyle et de ses alentours par des actions de nettoyage en collaboration avec les associations.
- En collaboration avec les directions, le Gracq et Pro-vélo, nous organiserons du ramassage scolaire alternatif (pedibus, cyclobus, équibus, etc.)

¹⁰ <https://www.ecolecitoyenne.org/>

¹¹ <https://fresqueduclimat.org/>

¹² <https://entrelesarbres.com/marche-temps-profond/>

- Nous incluons dans le programme maternelle et primaire "l'école du dehors" pour une reconnexion à la nature via des expériences d'artisanat, de reconnaissance de plantes et champignons, etc.

2. Créons une école plus inclusive

- Nous privilégierons l'accès des enfants (et en particulier des enfants sourds) à la langue des signes francophones de Belgique (LSFB)
- Nous proposerons un bol de soupe et/ou une collation saine (fruits) gratuite à 10h pour toutes et tous, ainsi que des prix réduits pour les repas chauds pour les enfants issus de familles précarisées.
- Nous proposerons également un kit de fournitures de base.
- Nous encouragerons les écoles à adhérer au principe des écoles citoyennes¹³.
- Nous repenserons les espaces de manière "dégénérée" et inclusive. Finies les cours de récré à 90 % couvertes par un terrain de foot.
- Nous veillerons à ce que les sanitaires soient d'une hygiène et d'une propreté exemplaires.
- Nous accompagnerons les écoles communales de Wavre à être inclusives pour les élèves en situation de handicap.
- Nous aurons un vrai travail autour du "banc de l'amitié", afin que cette action contre l'isolement et le harcèlement soit une vraie réussite.

3. Créons une école plus ouverte sur le monde

- Nous ferons des écoles des lieux de rencontres avec le monde culturel et associatif pendant et en dehors du temps scolaire.
- Nous y instituerons le principe des "chantiers du temps libre", moment où les associations bénéficieront des infrastructures scolaires pour y mener leurs activités (théâtre, poterie, maraîchage, musique...)

Accueil de la petite enfance

Donnons un nombre de places d'accueil suffisant et de qualité

- Au sein des crèches communales, nous généraliserons le modèle des éco-crèches:
 - o en recourant à une alimentation bio et moins carnée
 - o en privilégiant des produits écoresponsables et des jouets durables
 - o en passant progressivement à des langes lavables
 - o en développant une politique de zéro-déchet
- Nous soutiendrons le développement des petits milieux d'accueil dans les villages, ou les quartiers.
- Dans tous les milieux d'accueil de la commune, nous faciliterons l'accueil des enfants en situation de handicap ou avec une maladie chronique en intégration avec les autres enfants. Les parents en situation de handicap seront également les bienvenus.
- Nous proposerons des formations en langue des signes pour bébés.
- Nous ferons de l'accompagnement à la parentalité une priorité, les familles monoparentales feront l'objet d'une attention toute particulière vu leur vulnérabilité.

13 <https://coolatschool.be/>

- Nous végétalisons les abords des crèches et en prévoyons des aménagements favorisant la mobilité douce.
- Nous encouragerons les projets intergénérationnels, bénéfiques pour les personnes seniors et pour les petit·e·s.
 - o *Exemple : À Bruxelles, la ville a développé le projet TissAges, un habitat solidaire couplé à une nouvelle éco-crèche.*

Accueil extra-scolaire

1. Développons un accueil extra-scolaire de qualité

- Nous développerons et renforcerons l'accueil extra-scolaire en partenariat avec les différentes associations sportives et culturelles de la commune.
- Les activités seront inclusives et suffisamment diversifiées (culturelles, sportives, créatives, mises en contact avec la nature...) pour qu'elles puissent intéresser enfants et jeunes, après l'école, le week-end, et pendant les vacances scolaires.
- Nous permettrons l'intégration des enfants à besoins spécifiques en s'appuyant sur l'expertise des associations spécialisées.
- Nous permettrons aux associations de réaliser les activités dans des infrastructures autres que l'école et, dans ce cas, nous prévoyons le convoyage des enfants par des moyens les plus écologiques possibles (rangs, vélos, bus scolaire...).
- Nous intégrerons des formations de survies type croix rouge et de premier secours dans les programmes extra-scolaire et durant les "jours blancs".
- Nous créerons un programme de formations pour réapprendre les arts et les traditions pour une reconnexion à la nature: l'aiguillage, le fauchage, la maroquinerie, la forge, arcs traditionnels, la petite menuiserie, le filage de la laine, le tissage...

2. Encourageons la participation des enfants et des jeunes

- Nous continuerons à faire vivre un conseil communal des enfants et un conseil communal des jeunes.
- Nous veillerons à ce que ces conseils soient accessibles aux jeunes et aux enfants en situation de handicap, en facilitant la sollicitation d'aménagements raisonnables (accessibilité PMR, boucles à induction, etc.)
- Nous donnerons une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs et de l'espace public en général. Les plaines seront donc espaces de création.
 - o *Exemple : À Saint-Gilles, une rue aux jeux a été mise en place. Fermer temporairement la circulation d'une rue, cela donne des endroits apaisés pour se rencontrer, discuter, jouer en toute liberté. En particulier pour les Saint-Gillois·e·s qui n'ont ni jardin ni terrasse.*

3. Accompagnons les temps libres

- Nous renforcerons notre collaboration avec la Vitamine Z (Maison des jeunes) et encouragerons des actions citoyennes avec eux.
- Nous aménagerons des espaces de jeux partout où c’est possible sur le territoire de la commune. Par exemple, à proximité de la gare de Limal, une “Chill zone” ¹⁴aurait tout à fait sa place.
- Nous créerons un espace de VTT cross et un lieu de skate board.
- Nous renforcerons notre partenariat avec les scouts et travaillerons sur des espaces de jeux adaptés à leurs besoins.
- Nous soutiendrons les activités de formation en intelligence émotionnelle et de cours de pratique de survie et de premiers gestes de secours
- Avec le Conseil des jeunes, nous réaliserons des actions en vue d’améliorer notre environnement. Nous rendrons ces événements fédérateurs.
- Nous organiserons des concerts et des festivals qui seront exemplaires en termes d’empreinte carbone et de production de déchets.
- Nous aménagerons un espace de Guinguette musicale pendant l'été avec des animations pour tout âge.

Nous voulons que nos jeunes s’amusent ! Nous les voulons éveillés et responsables.

¹⁴ [chill-zone](#)

Fiche 6 - Notre commune est conviviale et solidaire

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune à la fois conviviale (les habitant·e·s s'y côtoient, échangent et réalisent des projets communs) et solidaire.

Chaque personne, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir dans un logement de qualité et en sécurité conformément à la dignité humaine. Chacun·e doit pouvoir bénéficier d'un filet de sécurité lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Nous devons également mettre en place les conditions sociales et collectives qui permettent à chacun·e de pouvoir être autonome dans sa vie quotidienne et dans ses choix.

C'est pourquoi notre commune misera sur le développement des services collectifs et des biens communs, pour soutenir chacun·e, et en particulier les publics les plus précarisés. Elle misera aussi sur le dynamisme associatif, essentiel pour le maillage social.

1. Donnons les moyens à l'aide sociale

- Nous veillerons à ce que la commune donne à son CPAS les moyens financiers suffisants pour lui permettre de remplir l'ensemble de ses missions et de développer des services capables de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires.
- Nous maintiendrons des services sociaux adaptés et renforcerons leur accessibilité.
- Nous veillerons à mettre à disposition des citoyen·ne·s des biens et services collectifs en suffisance. Une attention toute particulière sera accordée à l'accès des personnes plus précarisées et à la mixité de ces lieux de vie collective.
- Nous élaborerons un plan transversal de lutte contre la pauvreté. Il sera élaboré, évalué et adapté par un comité d'accompagnement composé de représentants de la Ville, du CPAS et des associations.
- Nous élaborerons un plan « vers la fin du sans-abrisme » pour permettre une action sur le long terme, en collaboration avec le Relais Social et la province ou les communes avoisinantes.
- Nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives citoyennes ou associatives comme les donneries, bourses de vêtements, gratifierias (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, potagers collectifs, plate-forme de mise en commun de biens, espaces numériques partagés, etc.
- Nous garantirons l'effectivité des droits sociaux.
- Nous veillerons à ce que les documents administratifs et informations sur les sites internet communaux soient rédigés de manière claire pour les usagers et usagères.
- Nous mettrons en place des campagnes d'information sur les droits (ex. tarif social énergie, statut BIM...) et sur les relais régionaux.
- Nous développerons le réseau des écrivains publics, en collaboration avec les associations actives dans ce domaine.

2. Agissons pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

- Nous maintiendrons et renforcerons le service Handicontact et l'activité du Conseil consultatif (CCPH).
- Nous vérifierons l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les rénovations et nouvelles constructions quand ce n'est pas assuré par des normes.
- Nous développerons une charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap.
Celle-ci balisera les thèmes de la fonction consultative, la sensibilisation, la mobilité, l'insertion dans l'emploi, l'inclusion dans les loisirs, l'accueil de la petite enfance et l'intégration scolaire.
- Nous développerons le réaménagement de tous nos bâtiments et infrastructures pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous consulterons le Conseil consultatif de la personne en situation de handicap (CCPH) pour les projets de construction et de rénovation de bâtiments publics et d'espaces publics.
- Nous conditionnerons les marchés publics au respect de l'accessibilité aux PMR.
- Nous veillerons à ce que la mobilité des personnes en situation de handicap puisse être assurée sur la commune via des offres accessibles financièrement.
- Nous répertorierons les lieux actuellement accessibles aux personnes handicapées et nous soutiendrons le développement de l'European Disability Card¹⁵.
- Nous procéderons à des marches exploratoires avec les associations locales pour identifier les lieux les plus problématiques.
- Nous faciliterons l'accès des enfants en situation de handicap à l'enseignement ordinaire.
- Nous améliorerons les connexions entre les politiques de logement et de handicap afin d'aller vers un véritable « habitat dans une société inclusive » et nous insufflerons une « conception universelle » plus systématique dans les projets d'architecture et d'urbanisme.
- Nous formerons plusieurs membres du personnel communal à la langue des signes afin de garantir un accueil et un accompagnement des personnes sourdes.

3. Familles monoparentales

- Nous accorderons une attention particulière aux parents seuls avec enfants afin de les informer sur leurs droits (SECAL¹⁶, aides financières, services d'aide et de soutien...).
- Nous offrirons des « chèques babysitting », à destination notamment des parents seuls bénéficiant d'allocations sociales.
- Nous soutiendrons tout projet d'accueil innovant de la petite enfance pour les parents qui se forment et cherchent un emploi mais aussi, occasionnellement, pour d'autres raisons personnelles (santé, naissance, force majeure...).

4. Personnes sans domicile fixe

15 (<https://eudisabilitycard.be/fr/la-carte>)

16 [SECAL | SPF Finances \(belgium.be\)](#)

- Nous développerons, avec les acteurs de terrain, l'accès au logement des personnes sans domicile fixe, en favorisant l'approche du « housing first ». Nous poursuivrons le travail entamé par le CPAS dans ce cadre.
- Nous travaillerons, en collaboration avec les services sociaux de la commune, sur les « moments de ruptures » (sorties de prisons, d'hôpitaux, de foyers pour jeunes, de centres d'accueil pour réfugié·e·s, etc.). De nombreuses personnes se retrouvent à la rue suite à une mauvaise prise en charge à la sortie de ces institutions. Nous développerons des collaborations avec ces institutions dans une approche préventive et intégrée pour les personnes les plus à risque.
- Dans les quartiers les plus fréquentés, nous déploierons un réseau de toilettes, de points d'eau, de douches et de casiers à destination, notamment, des personnes sans domicile fixe.

5. Usagers et usagères de drogues

- Nous développerons une SCMR (salle de consommation à moindre risque) sur le territoire de la commune en collaboration avec les acteurs locaux spécialisés sur les questions de toxicomanie.
 - o *La Ville de Liège a développé la première salle de consommation à moindre risque en Wallonie.*
- Nous organiserons le ramassage des seringues en responsabilisant les consommateurs et en offrant la possibilité de se débarrasser facilement et de manière sécurisée du matériel.
- Nous soutiendrons toutes les associations de prévention et de réduction des risques (RDR).
- Nous mettrons en place des actions visant à sensibiliser la population à réduire leur comportement à risque en matière d'usage de drogues.

6. Égalité de genre et égalité des chances

- Nous développerons un espace de prise en charge pour les personnes victimes de violences intra-familiales, avec volet médical et hébergement. Nous lutterons contre les violences intrafamiliales : participation à la campagne « Ruban blanc », réalisation de flyers d'information, soutien aux associations.
- Nous développerons des logements sécurisés et anonymes pour les personnes victimes de violences, en réservant notamment une partie des logements d'urgence pour les victimes de violence.
- Toute politique communale sera soumise à une évaluation en termes d'intégration du genre dans la réalisation du budget communal.
- Nous féminiserons l'espace public : installation de plaques de rues dans l'espace public pour rendre hommage aux femmes illustres de la commune ou d'ailleurs, et organisation de balades guidées thématiques.
- En collaboration avec les associations de terrain, nous réaliserons des marches exploratoires afin d'intégrer l'égalité des genres dans la planification urbaine.

- Nous lutterons contre la précarité menstruelle en organisant des points de collecte pour l'association Bruzelle¹⁷ et d'autres associations développant le même objectif.
- Nous mettrons en place une déclaration « Arc en ciel » mettant clairement en évidence les objectifs de la politique de la ville pour les LGBTQIA+.

7. La commune actrice de l'insertion socioprofessionnelle

Même si la compétence "emploi" relève majoritairement du niveau régional, la commune a aussi des leviers pour soutenir l'insertion socio-professionnelle et développer des projets innovants.

- Nous renforcerons, en collaboration avec le CPAS, le recours aux articles 60 et 61, en veillant particulièrement à ce que la formation des usagers et usagères soit qualifiante et en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi et de contrer les effets de seuil lorsque le bénéficiaire arrive à la fin de son contrat.
- Nous soutiendrons toutes les formes non marchandes de création d'emplois et tous les projets innovants de formation et accompagnement des personnes sans emploi, notamment grâce au projet pilote « territoire zéro chômeur de longue durée ».

8. Les aîné·e·s parties prenantes de la commune !

- Nous adopterons, là où elles n'existent pas, des stratégies de sensibilisation au sujet des conséquences du dérèglement climatique et en particulier des bonnes pratiques à adopter en cas de canicule ou vague de chaleur. Les stratégies sont établies en étroite collaboration avec les acteurs et actrices de terrain, dont les médecins et les services d'aides à domicile, les comités de quartier, etc.
- Nous organiserons avec les écoles communales un temps de témoignages et d'échanges des aîné·e·s avec les jeunes.
- **Nous permettrons à nos aîné·e·s de rester chez eux ou chez elles :**
 - o Nous développerons la politique d'accompagnement au domicile et des services qui facilitent la vie : repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc.
 - o Nous mettrons en place une collaboration et une concertation approfondies entre les services communaux dédiés aux aîné·e·s et les différents services de soins à domicile pour développer l'accompagnement à domicile.
 - o Nous créerons une plate-forme du soutien à domicile pour faire dialoguer l'ensemble des acteurs du soutien à domicile présents dans la commune, renforcer les collaborations et identifier des enjeux transversaux.
- **Nous soutiendrons les initiatives alternatives aux institutions de soins résidentielles telles que les habitats groupés et les logements intergénérationnels, notamment en assouplissant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services à cet enjeu**
 - o Nous développerons les activités de la maison de vie pour personnes désorientées (La parenthèse) pour accueillir en journée les personnes désorientées, permettant

ainsi à leur conjoint.e ou à la famille de « souffler » ou de garder une activité professionnelle

- Nous repenserons la mobilité pour les ainé.e.s
 - Dans le cadre du Plan de Mobilité, nous accordons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les ainé.e.s : des trottoirs sécurisés et des passages pour piéton.ne.s sans danger avec des phases plus longues pour le passage aux feux.
 - Les aménagements urbains intégreront plus de bancs, de zones de repos ou d'équipements sportifs spécifiques facilitant des relations conviviales. L'éclairage public sera aussi repensé.
- Nous créerons et aiderons à créer des maisons de repos et de soins du 21e siècle :
 - Nous développerons une résidence-services à caractère social.
 - Nous convertirons la MR La Closière au modèle TUBBE¹⁸
 - Nous soutiendrons la multiplication des chambres à un seul lit et des chambres pour couples tout en privilégiant des structures d'accueil à taille humaine.
 - Nous multiplierons les contacts et les activités intergénérationnels, notamment via des maisons de quartier où des activités entre jeunes et personnes âgées seront organisées.
 - Nous veillerons à la qualité des repas fournis aux seniors via les services du CPAS en privilégiant les produits locaux et de saison.

9. Des initiatives innovantes en matière de logement

- Nous établirons un diagnostic sur l'état du logement dans la commune afin de pouvoir bien identifier les besoins locaux et orienter notre politique du logement en fonction de ceux-ci. Ce diagnostic se basera sur les différents outils à disposition comme les bases de données, les listes d'attentes des Sociétés de Logements de service public en Wallonie, le prix des loyers... en collaboration avec l'ensemble des acteurs du logement de la commune.
- Nous créerons un observatoire local du logement afin de maintenir à jour le diagnostic et les données nécessaires à l'actualisation de celui-ci, ainsi que pour organiser un monitoring des politiques du logement sur le territoire.
- Nous veillerons à disposer de **10% de logements sociaux** sur l'ensemble du parc de logements de la commune, et à ce qu'un nombre suffisant de ces logements soient adaptés aux personnes en situation de handicap (accessibilité PMR, acoustique, systèmes d'assistance tactile...).
- Nous développerons une approche intégrée du logement en faisant dialoguer régulièrement les différents services de la commune et du CPAS qui travaillent sur la question du logement (urbanisme, état civil, services sociaux, aménagement du territoire, régie foncière, etc.) afin de développer une approche commune et transversale et d'apporter des réponses pluridisciplinaires aux enjeux rencontrés.
- Nous augmenterons, là où ils font défaut, le nombre de logements publics (sociaux et à loyers intermédiaires, mais également à loyers modérés et moyens) en veillant à la qualité de ceux-ci, en collaboration avec les agences immobilières sociales (AIS), le Foyer wavrien et les autres acteurs publics du logement.
- Nous soutiendrons l'AIS locale (en nature, via une subvention complémentaire, etc.). Nous inviterons les propriétaires locaux à recourir à ce système.

¹⁸ <https://tubbe.be/fr/>

- Par le biais des charges d'urbanisme, nous inciterons les promoteurs qui construisent des nouveaux logements à mettre une partie de ceux-ci en gestion publique par le biais de l'AIS pour une durée de minimum neuf ans.
- Nous mettrons en place une cellule communale d'action contre les logements vides, en lien avec les autorités régionales (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes ou amendes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché...). Nous appliquerons les règlements communaux déjà existants en termes de lutte contre les logements vides et le vide locatif.
- Nous prendrons des initiatives pour lutter contre les loyers abusifs. Les loyers doivent correspondre à la qualité du logement et à sa consommation en énergie.
- Nous lutterons activement contre les discriminations au logement en menant des campagnes de sensibilisation.
- Nous veillerons à prioriser l'utilisation du foncier communal destiné au logement à des projets de logement à destination de celles et ceux qui en ont le plus besoin (logement social, Community Land Trust, etc.)
- **Nous ferons du logement un outil de solidarité et de lutte contre la pauvreté** : notre commune veillera à assurer, via ses travailleurs sociaux, un accompagnement adéquat dans les contacts entre les personnes en recherche de logement et les propriétaires.
- Nous poursuivrons le travail de lutte contre l'insalubrité des logements et les marchands de sommeil via les enquêtes de salubrité menées par l'administration.
- Nous travaillerons avec les propriétaires privés afin de réaménager et réaffecter les logements au-dessus des commerces avec des systèmes architecturaux innovants (pour en faire éventuellement des logements AIS).
- Nous serons attentifs, lors de la délivrance des permis, non seulement aux biens nouveaux (soumis à des normes strictes) mais également pour les interventions sur les habitations/logements existants, à accorder la priorité aux investissements énergétiques, également générateurs de confort et d'économies pour les propriétaires comme les locataires.

10. Favoriser les solutions innovantes pour répondre à l'évolution des besoins et aux nouveaux modes d'habiter

- Nous soutiendrons les initiatives de logements communautaires et innovants (intergénérationnels, groupés, etc.) qui permettent de répondre collectivement et solidairement à différents besoins.
- Nous serons attentifs à la modularité des projets de logements proposés. En effet, on souhaite soutenir les logements qui s'adaptent tout au long de la vie au besoin du ménage. Nous permettrons, le cas échéant, la division de logements afin de pouvoir accueillir des projets solidaires et intergénérationnels.
- Nous développerons les Community Land Trust (CLT). Ces organismes sont propriétaires du sol. Seuls les bâtiments sont vendus avec une limitation de la plus-value lors de la revente. Ainsi, les logements sont garantis comme accessibles dans la durée. Organisés sous forme d'ASBL, ils sont gérés en commun par les citoyen·ne·s et les pouvoirs publics.
- Nous favoriserons l'autonomisation des jeunes adulte en luttant contre les prix excessifs des logements, en proposant des logements adaptés à leurs besoins (studio, appartement une chambre, colocation, etc.) au sein de la commune qui les a vus grandir.
- Nous mettrons en place les conditions pour que les initiatives des citoyen·ne·s qui choisissent l'habitat léger pour des raisons économiques ou écologiques soient soutenues.

11. Index des Acronymes :

CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Relais Social	Le <i>Relais social</i> désigne un réseau composé d'opérateurs publics et associatifs qui œuvre dans la lutte contre la grande précarité.
Statut BIM	Bénéficiaire d'Intervention Majorée : permet de bénéficier d'un plus grand remboursement des soins de santé et des médicaments par la mutuelle.
PMR	Personne à Mobilité Réduite
CCPH	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
Housing First	C'est une manière innovante et efficace de viser l'insertion sociale des personnes sans-abri les plus fragiles. http://www.housingfirstbelgium.be/fr/
SCMR	Salle de Consommation (drogue) à Moindre Risque.
Art. 60 et 61	Les articles 60 ou 61 sont des contrats de travail conclus entre le CPAS et un bénéficiaire de ses services . La mise à l'emploi conformément à ces articles est une forme d'aide sociale permettant à un CPAS de procurer un emploi à une personne qui n'est jamais entrée ou qui s'est éloignée du marché du travail. L'objectif final est de permettre au bénéficiaire d'ouvrir ou de recupérer un droit aux allocations de chômage à la fin du contrat de travail et de se (ré)insérer dans le processus du travail.
AIS	Agence Immobilière Sociale
Foyer Wavrien	Le Foyer Wavrien SCRL est une Société de logement de Service Public agréée par la Société Wallonne du Logement. Le Foyer Wavrien gère et loue près de 652 logements sur la commune de Wavre.
CLT	Community Land Trust. La plateforme CLTW (Community Land Trust en Wallonie) est une structure associative et citoyenne sans but lucratif qui réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations actives sur l'ensemble du territoire wallon. Ces associations sont réunies autour d'un même principe : la terre est un bien commun qui ne peut être privatisé. Le modèle de Community Land Trust développe des espaces de vie non excluant et accessibles pour tous de manière durable.

Fiche 7: Notre commune s'enrichit de ses racines multiculturelles

La diversité est une richesse et une opportunité extraordinaire, mais il arrive également qu'elle soit la source de tensions. Or, le plus souvent, ces difficultés se résolvent par le dialogue.

Nous voulons reconnaître et valoriser cette diversité des cultures et des modes de vie, et favoriser l'échange entre les cultures. Il s'agit d'assurer la participation de chacun·e à la construction d'une société ouverte, interculturelle, solidaire et respectueuse des droits humains.

Nous voulons faire de notre commune un territoire ouvert sur le monde, un territoire solidaire où règne une réelle égalité des chances, où chacun·e trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective.

1. Reconnaissons et valorisons la diversité culturelle

- Nous aiderons les équipes éducatives à relever le défi de la diversité dans les écoles communales. Les écoles pourraient mettre en place une véritable politique de gestion de la diversité (tant du personnel que des élèves) qui serait intégrée au projet d'établissement.
- Nous proposerons des formations aux professeur·e·s dans les écoles où la commune est Pouvoir Organisateur. Nous encouragerons les partenariats entre les écoles et les associations spécialisées dans la lutte contre le racisme et les discriminations pour outiller les écoles sur l'histoire coloniale, le racisme, l'antisémitisme, la prise de conscience des stéréotypes et de leurs effets...
- Nous formerons les policiers et les policières à la diversité culturelle et assurerons le recrutement des femmes et la diversité dans les services de police. En outre, nous voulons miser sur la police de proximité dans les quartiers.
- Nous mettrons en place des campagnes d'information, de sensibilisation et de recrutement dans les services de police à destination de publics spécifiques, tels que les femmes et la population d'origine étrangère.
- Nous désignerons une ou un responsable diversité au sein de l'administration communale. Il ou elle sera engagé·e ou formé·e afin de favoriser le développement de pratiques inclusives au sein de l'administration pour qu'elle soit exemplaire en matière d'égalité des chances.
- Nous préserverons et développerons les coutumes locales et produits régionaux liés à la culture Maca.
- Nous continuerons à soutenir les associations communautaires. L'égalité des chances en matière de subsidiation doit prévaloir : les projets inclusifs, utiles à l'intérêt général et émancipateurs doivent pouvoir être soutenus quelle que soit l'origine des personnes qui les portent.
- Dans la communication de la commune vers les citoyen·ne·s pour la promotion de fêtes, braderies, brocantes, ou tout événement qui a pour but de rassembler les citoyen·ne·s, nous ajouterons quelques mots dans les langues les plus parlées dans la commune.
- Nous assurerons l'accessibilité des principaux documents de la commune en différentes langues, telles que l'anglais, l'ukrainien ou l'arabe, et le recours à des pictogrammes pour faciliter la compréhension des documents par les personnes

maîtrisant partiellement le français ou analphabètes, en partenariat avec Ta'Awun, lire et écrire BW et Yambi.

- Nous intégrerons la question du vieillissement des personnes d'origine étrangère dans le cadre de la gestion des Maisons de Repos et de Soins (MRS) du CPAS. La dimension interculturelle du vieillissement mérite une attention importante.
- Nous développerons des rencontres interculturelles valorisant les cultures culinaires, musicales, de danse, de folklore... Nous favoriserons, par exemple, la présence sur le marché locaux d'étals de cultures différentes : grecque, marocaine, libanaise, etc.
- Nous organiserons également des événements culturels qui intègrent des pratiques écoresponsables, comme le recyclage, l'utilisation de produits durables, et la réduction des déchets.

2. Luttons activement contre le racisme et les discriminations

- Nous éradiquerons la discrimination à l'embauche au sein de l'administration communale.
- Nous veillerons à la présence d'employé·e·s issu·e·s de la diversité au sein de la commune, en proposant par exemple un Plan d'action en partenariat avec les acteurs de terrain (Unia, Forem,...)
- Nous effectuerons des testings anti-discriminations au logement sur le marché locatif de la commune.
- Nous encouragerons des partenariats communautaires :
 - En collaborant avec des organisations locales et des groupes communautaires pour organiser des événements et des ateliers sur la diversité et l'inclusion.
 - En soutenant financièrement des initiatives locales visant à lutter contre le racisme et les discriminations.

3. Créons une structure du dialogue interculturel

- Nous instaurerons un cadre de dialogue permettant aux associations locales d'aborder sereinement et sans tabou les questions interculturelles. Ce dialogue interculturel correspondra à une coupole des associations locales actives sur les questions de cohésion sociale et de pluralisme culturel.

4. Réalisons un travail de mémoire coloniale dans l'espace public

- Pour rendre l'espace public plus inclusif, nous proposerons de réaliser un travail de mémoire coloniale de manière participative.
- Là où ces traces de l'histoire coloniale existent, nous mobiliserons les acteurs de la commune (habitant·e·s du quartier, écoles, associations dont celles de la diaspora...) et utiliserons en fonction des contextes les outils mémoriels, pédagogiques et artistiques les plus adéquats. Il peut s'agir de contextualisation des monuments et analyse de la propagande coloniale, de transformations des traces coloniales et de créations artistiques, de nouvelles œuvres ou noms de rues et de places en hommage aux personnes qui ont lutté contre la colonisation et l'esclavage, de déplacer certains vestiges dans les musées...
- Quand ces traces coloniales dépendent d'autres niveaux de pouvoir, nous proposerons à ceux-ci de faire de même.

5. Organisons l'accueil et l'intégration des primo-arrivantes et arrivants et des demandeurs et demandeuses d'asile

- Nous développerons des initiatives locales d'accueil (ILA) afin de loger les demandeuses et demandeurs d'asile. En outre, nous travaillerons sur des solutions de logements abordables et accompagnerons les nouveaux arrivants dans la recherche de logements adaptés.
- Nous accueillerons les réfugié·e·s dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vies et convictions religieuses, dans le cadre du respect de la loi. Nous inclurons les initiatives citoyennes qui veulent s'y impliquer.
- Nous organiserons et médiatiserons des initiatives d'échanges, de rencontres, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs.
- Nous soutiendrons les initiatives d'accueil des migrant·e·s chez les citoyen·ne·s, le temps qu'ils ou elles trouvent un logement. Nous accompagnerons cette recherche de logement.
- Nous créerons une commission "commune/ville hospitalière" rassemblant les acteurs et actrices de terrain afin d'être à leur écoute et de travailler en bonne collaboration, à partir de la réalité communale, des besoins du terrain et des expériences des acteurs. Cette commission réalisera aussi un diagnostic auprès des publics concernés pour identifier les politiques nécessaires, évaluer les programmes et ajuster les interventions.
- En partenariat avec des associations spécialisées, nous renforcerons le soutien en termes de santé mentale pour les personnes dont le parcours migratoire a été source de traumatismes.
- Nous organiserons des sessions d'orientation pour informer les nouveaux arrivants sur les services sociaux, les ressources disponibles, les droits et les devoirs, ainsi que sur la vie communautaire.
- Outre l'indispensable accompagnement humain, nous fournirons un kit d'accueil pour tout·e nouvel·le arrivant·e dans la commune. Le kit d'accueil, identiquement distribué à tout·e nouvel·le habitant·e de la commune, contiendra tant les informations relatives à la vie dans la commune (le fonctionnement de l'administration, les transports en commun, les activités scolaires et para-scolaires, la gestion des déchets ...) qu'un texte indiquant de manière positive et non stigmatisante nos valeurs de vivre-ensemble ainsi que les droits, libertés et obligations qui fondent notre contrat social.
- Nous offrirons des cours de français (alphabétisation, FLE) aux nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration sociale et culturelle.
- Nous développerons un système de parrainage/marrainage pour les MENA (Mineurs Étrangers Non-Accompagnés) et les demandeurs et demandeuses d'asile.
- Nous faciliterons l'accès à l'éducation pour les enfants des nouveaux arrivants. En accord avec les écoles, tous réseaux confondus, nous développerons des classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants).
- Nous collaborerons avec des entreprises locales pour faciliter l'accès à des opportunités d'emploi et offrir des programmes de formation professionnelles.

6. Accueillons les gens du Voyage

- Nous développerons un projet de création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage en un lieu adapté équipé de services de base tels que l'eau, l'électricité et des installations sanitaires.

- Nous sensibiliserons la population communale pour lutter contre les préjugés sur les gens du Voyage. Ce travail doit se faire avec l'aide du Service de Médiation des Gens du Voyage de Wallonie.
- Nous organiserons des réunions régulières avec les gens du Voyage afin de connaître leurs besoins : consultations médicales, services d'éducation, programmes d'emploi.

7. Index des Acronymes :

P.O.	Pouvoir Organisateur – Organe de gestion des écoles.
MRS	Maison de Repos et de Soins (Exemple à Wavre : La Closière)
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Unia	Centre pour l'égalité des chances
FOREM	L'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi, dit Le Forem, est un service public ayant la compétence de l'emploi et de la formation professionnelle limitée au territoire de la Région wallonne
ILA	Initiative Locale d'Accueil : hébergement organisé par un Centre public d'Action sociale (CPAS), en partenariat avec l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil). Cet hébergement est destiné aux demandeurs d'asile, durant la première phase de la procédure de demande du statut de réfugié (examen de la recevabilité de leur dossier).
FLE	Cours de Français Langue Étrangère : pour ceux dont le Français n'est pas la langue maternelle.
MENA	Mineurs Étrangers Non Accompagnés.
DASPA	Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants.

Fiche 8 - Dans notre commune, plus de choix de mobilité

Aujourd'hui, les enjeux liés à la mobilité sont nombreux. Que ce soit en termes de déplacements, d'habitudes de vie mais aussi de transition vers un monde plus durable.

La mobilité douce et active (marche et vélo) prend petit à petit sa juste place dans l'espace public et les transports publics proposent également de plus en plus d'alternatives à l'usage de la voiture, même si l'apparition des voitures électriques a quelque peu modifié notre regard sur la généralisation de ce mode de déplacement.

La problématique de la mobilité au niveau d'une commune doit être en lien étroit avec d'autres politiques communales, mais aussi régionales afin de garantir une cohérence en matière de déplacements sur l'ensemble du territoire.

1. Rendons les quartiers, villes et villages accessibles à toutes et tous

- Nous favoriserons la création de zones piétonnes **en élargissant le piétonnier du centre-ville** à l'intérieur d'un espace délimité par la Rue Haute, la Rue du Pont, le Quai aux Huitres et la N4. La réfection des trottoirs sera une priorité des services communaux.
- Nous modifierons **le plan de circulation** en aménageant des boucles de circulation de l'extérieur vers le centre.
- Nous garantirons la mise en place d'un réseau cyclable continu, cohérent et entretenu d'une façon régulière.
- Les différents itinéraires cyclables seront développés en suivant des critères de sécurité, de cohérence, de confort et d'attrait.
- Nous poursuivrons l'obligation de la présence de **parkings vélos (box vélos)** sécurisés, adaptés en termes qualitatifs et quantitatifs, avec un usage simple et pratique (lecteur de carte) tant dans l'espace public que lors de tout projet immobilier.
- Nous indiquerons d'une façon claire les emplacements et les disponibilités des parkings aménagés aux abords du centre.
- Nous envisagerons la création de **parkings périphériques**, avec une possibilité de navettes vers le centre lors des événements annuels attirant plus de monde (fête à Wavre, braderie, soldes, journée sans voiture...)
- Un parking vélo sera construit pour le personnel communal qui vient à vélo et une prime supplémentaire leur sera versée. Tandis que l'emplacement privilégié des échevins, bourgmestre et des employés cadre seront supprimés.
- Nous garantirons d'une façon plus ferme, le **respect des places réservées aux PMR**.
- Nous identifierons, aménagerons et baliserons l'ensemble **des sentiers et chemins** communaux existants, permettant ainsi une mobilité douce de transit entre les quartiers. De même, les itinéraires entravés seront soit désentravés soit modifiés dans leur tracé afin d'être rendus au public.
- Nous créerons un service de navettes en boucle, entre les quartiers périphériques et les centres, pour les personnes à mobilité réduite ou difficile". Justification: si j'ai bien lu, cette proposition ne figure pas dans le texte. Or de très nombreuses personnes nous ont manifesté ce souhait lors de nos prestations sur le marché.

2. Mettons en place une commune « vision zéro »

- Nous renforcerons la **limitation du 30km/h** du centre-ville et l'étendrons à d'autres quartiers (Orangerie) où la circulation présente un réel danger (par exemple dans les lotissements, où les enfants et les piétons doivent pouvoir se réappropriier l'espace - voir fiche 10).

- Nous accompagnerons cette limitation d'**aménagements** permettant de rendre son application effective : marquages au sol, casse-vitesse, coussins berlinois, plateaux, végétalisation, rétrécissements mais aussi radars de prévention.
- Nous remplacerons les véhicules communaux en fin de vie par des électriques.
- Nous penserons les aménagements de voiries, pistes cyclables et trottoirs en vue d'une **cohabitation maximale de tous les usagers**, avec un ordre de priorités accordé d'abord aux piétons, puis aux cyclistes, aux transports publics et enfin aux véhicules privés.
- Nous chercherons toutes les possibilités pour diminuer la pression automobile dans le centre, dans le respect de tous les usagers.
- Pour ce faire, nous renforcerons le rôle de la **commission « mobilité¹⁹ »**.
- Nous créerons aux abords de certaines écoles (si les lieux le permettent) une **zone « rue scolaire »** (Une rue scolaire est une rue temporairement fermée à la circulation des véhicules motorisés par une barrière sur laquelle sont posés un signal d'interdiction d'accès avec en dessous la mention « rue scolaire ») avec l'installation de feux « zone 30 ». (Ecole de l'orangerie, Collège Notre Dame de Basse-Wavre...)
- De plus, de **vrais dimanches sans voitures** seront organisés sur un périmètre conséquent (dans toute la zone 30 du centre-ville).

3. Tournons la mobilité vers les modes actifs

- Nous appliquerons strictement le **principe STOP** (priorité aux piétons, puis aux cyclistes, puis aux transports en commun et enfin aux voitures) dans le cadre des projets de mobilité. Cela afin de diminuer la part de la voiture individuelle dans les déplacements collectifs.
- Nous généraliserons les ZAC (zones d'avancée cycliste) à chaque feu de signalisation
- Nous généraliserons les rues cyclables et les SUL.
- Nous créerons et/ou améliorerons les pistes cyclables séparées ou marquées sur les routes communales et créerons des synergies avec la Province et la Région. L'aménagement cyclable sur la N4 entre le passage à niveau et le Fin-Bec sera une priorité.
- Nous garantirons une largeur de trottoir de 1,5 à 2m en fonction du contexte, avec abaissement des bordures à chaque traversée piétonne (aménagement PMR)
- Nous supprimerons les stationnements à moins de 5m des passages piétons.
- Nous réaliserons des aménagements (rétrécissements, végétalisation, casse-vitesse...) dans la zone 30 du centre-ville afin de garantir le respect de la limitation.
- Lors de chaque réaménagement de voirie, nous prendrons contact avec les riverains mais aussi avec les usagers les plus vulnérables (CCPH-commission consultative de la personne handicapée, commission des aînés...) et les commerces pour que les travaux soient le moins impactants pour eux, ainsi qu'avec les associations cyclistes pour des itinéraires sécurisés de déviation.
- Nous garantirons une visibilité maximale, nuit et jour, pour toutes les traversées piétonnes et cyclistes.
- Nous travaillerons en bonne intelligence avec les associations œuvrant pour le bien-être et la sécurité des usagers doux (Gracq, Provélo, Tous à pied...) lors de travaux sur la voirie.

¹⁹ <https://wavre.be/mobilite-0>

- Nous créerons une communication positive autour des modifications d'habitudes de déplacements :
 - En organisant des séances d'informations sur les alternatives à la voiture individuelle
 - En améliorant les primes de soutien à l'achat de vélos, vélos électriques, cadenas...
 - En organisant des événements où les modes actifs de loisirs et utilitaires se rencontrent (bourses aux vélos, ateliers de réparation participatifs...).
 - En organisant des journées « tous à vélo ou tous à pied » en partenariat avec les écoles de la commune.
 - En sensibilisant les organisateurs d'événements culturels (Sucrerie), sportifs (Hockey, foot...) et les entreprises pour qu'ils intègrent la dimension « déplacements » et mobilité active dans leur organisation et dans leurs infrastructures d'accueil.
 - En promouvant l'exemplarité par l'utilisation des modes actifs au sein de la commune (Personnel communal et policiers à vélo) pour certaines missions.

4. Favorisons une commune où la mobilité se partage

- Nous installerons un **point mob sur la place H. Berger**, permettant ainsi un usage multimodal entre les transports en commun (bus et train), la voiture, et les usagers doux (vélos et piétons).
- Nous développerons l'offre **de voitures partagées** d'une façon intensive afin de sortir du tout à la voiture individuelle. Sur Wavre, des voitures partagées devront être disponibles aux gares de Wavre et de Limal, de Profondsart et de Basse Wavre... mais aussi dans certains quartiers excentrés au sein desquels la voiture est pour le moment quasi indispensable (4/5 sapins, Champ Sainte-Anne...)
- Nous soutiendrons les initiatives citoyennes de partage de véhicules (1 voiture partagée remplace 8 à 10 véhicules individuels)
- Nous organiserons une « **vélothèque** » pour permettre aux parents de ne pas devoir acheter un vélo de taille différente en fonction de la croissance de leurs enfants. Et cela au moyen de dépôt et d'emprunt selon les besoins de chacun, ce qui favorise le partage et le lien social.
- Nous mettrons en avant les points de location de vélos (électriques ou non).
- Face à l'indigence actuelle de lieux de pose sécurisée de vélos, nous favoriserons et encouragerons la pose devant les grandes surfaces de porte-vélos (parcages vélos), en les multipliant, et ce par une incitation financière adéquate

5. Pour une commune engagée pour une mobilité inclusive

- Nous penserons les aménagements selon le **principe du «8-88»**: si les aménagements permettent à un enfant de 8 ans et à une personne de 88 ans de se déplacer de façon autonome, alors ils répondent aux besoins de quasi toute la population.
- Nous garantirons des accès adaptés (bordures abaissées) à tous les carrefours ainsi qu'à tous les passages piétons. La réfection des trottoirs est prioritaire à ce propos.

- Dans la zone 30, nous garantirons la sécurité et le respect des limitations par l'aménagement de mobilier urbain, d'un éclairage de qualité et de ralentisseurs (casse vitesse ou végétalisation).

6. Allons vers la mobilité du futur

- Nous installerons à différents endroits de la commune des **pôles multimodaux*** (dans les différentes gares de l'entité, à la gare des bus, aux parkings de dissuasion, aux parkings vélos) et des services à la collectivité (points poste, commerces...).
- Nous aménagerons des compteurs de passage et des radars préventifs dans des lieux judicieusement choisis afin d'adapter rapidement les aménagements en fonction des pratiques de mobilité.
- Nous diffuserons publiquement les horaires de trains, de bus, les places disponibles dans les parkings, le nombre de voitures partagées ou de vélos disponibles.
- Lors des projets cyclo-piétons et multimodaux, nous serons attentifs à la perméabilité des sols et à la biodiversité
- Nous adapterons les circuits dans le centre de la ville pour être en lien avec le trajet des cyclostrades (E411 et Dyle) et faciliter les connections vélos.

7. Pour une commune où la mobilité est construite avec les habitants

- Nous renforcerons les pouvoirs de la **commission de la mobilité et de la CCATM** : réunions du politique, de l'administration, des habitants, des commerçants, de la police locale...
- Nous développerons des **contacts avec les riverains** et les **commerçants** lors de l'élaboration de projets importants concernant la mobilité et le processus d'évaluation participative.
- Nous ferons appel à des **projets citoyens** qui permettent d'envisager la mobilité sous un autre angle.
- Nous inclurons les membres des conseils des aînés et des conseils des jeunes afin d'avoir un autre regard sur les questions de mobilité.

8. Index des acronymes

PMR	Personnes à Mobilité Réduite
CNDBW	Collège Notre Dame de Basse Wavre
ZAC	Zone d'avancée pour les cyclistes aux carrefours
SUL	Sens Unique Limité (autorisé aux cyclistes dans les deux sens)
CCPH	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
Gracq	Groupe de recherche et d'actions des cyclistes au quotidien
Provélo	Association de promotion de l'usage du vélo au quotidien
Tous à pied	Association de promotion et de soutien des piétons et de la marche (sentiers,...)

Cyclostrades Grands projets en cours de voies cyclables entre les grands bassins économiques Namur – Bruxelles – Wavre - Ottignies-LLN – Nivelles.
CCATM Conseil Consultatif de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

Fiche 9 - Dans notre commune, des choix malins en matières énergétiques

Protéger l'environnement et les citoyen·ne·s sont les deux plus grands défis du 21^e siècle. Réduire notre consommation d'énergies fossiles chères, polluantes et sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle nécessite d'abord de passer par une réduction forte de la consommation globale, et ensuite par le développement ambitieux des énergies renouvelables que les consommateurs et consommatrices et les pouvoirs publics doivent pouvoir se réapproprier.

Nous devons garder une terre viable en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'environnement, de pollutions et d'utilisation rationnelle des ressources, et ce dans un objectif global et universel de justice climatique.

Dans tous les secteurs et à tous les niveaux, nous devons mener une politique en trois phases : évitement de consommation et diminution de la demande, transition, amélioration.

Les communes jouent un rôle concret et sont des actrices clefs de la transition, via l'exemplarité, l'impulsion concrète et les contacts avec les citoyen·ne·s et les entreprises locales.

1. Donnons-nous les moyens de nos ambitions

- Nous poursuivrons avec ténacité les objectifs de la Convention des maires. Nous nous sommes engagés à atteindre différents objectifs de décarbonisation. Nous y arriverons.
- Nous intégrerons/renforcerons des mesures d'adaptation dans le plan énergie-climat, afin de faire face aux sécheresses, vagues de chaleur et inondations qui affectent les territoires.
- Nous élaborerons des plans d'actions détaillés et de mesures précises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont produits sur le territoire communal. Cela passe notamment par le développement d'une mobilité plus durable, une plus grande efficacité énergétique des bâtiments publics, privés et tertiaires.
- Nous adopterons/adapterons un plan énergie-climat qui prévoit une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990, et mettrons sur pied une participation citoyenne afin d'identifier les mesures qui devront être mises en place au niveau communal.
- Nous renforcerons l'administration pour qu'elle mette en œuvre les plans énergie-climat.
- Nous engagerons un.e monsieur.madame « Energie », et ferons en sorte que cette personne dispose des outils adaptés. Ce/cette coordinateur·trice doit avoir les prérogatives lui permettant de travailler de manière transversale et avec chacun des départements de l'administration, afin de s'assurer de l'implémentation des mesures adoptées.
- Nous finaliserons rapidement et intégrerons le plan énergie-climat dans le plan stratégique transversal afin de s'assurer de l'opérationnalisation des mesures adoptées.
- Nous veillerons à ce que les réalisations des mesures fassent l'objet d'un suivi régulier et qu'elles soient communiquées de manière régulière et transparente auprès des citoyen·ne·s.
- Chaque nouvelle construction sera soumise à des normes strictes en matière de consommation d'énergie et de matériaux durables.

2. Diminuons notre consommation d'énergie

- Nous diminuerons la consommation énergétique des bâtiments et de la flotte de la commune.
- Nous établirons un cadastre et un plan de décarbonation pour chacun des bâtiments communaux, en priorité pour les écoles et les bâtiments ayant des fonctions sociales. Les chaudières seront rapidement remplacées par des moyens de chauffage décarbonés plus propices.
- Comme chaque commune wallonne, nous nous affilierons à la plate-forme de rénovation Walloreno afin d'aider concrètement les habitant·e·s dans leurs projets de rénovation énergétique.
- Nous travaillerons (ou mettrons en place les collaborations nécessaires) à l'isolation en priorité des logements publics, des crèches et des maisons de repos.
- Nous nous assurerons que tous les nouveaux bâtiments publics soient zéro carbone et privilégierons des procédés d'architecture biosourcée et via un pourcentage minimal de matériaux de réemploi, pour toutes les infrastructures communales.
- Nous intégrerons des clauses environnementales strictes dans les marchés publics, intégrant notamment l'utilisation de matériaux végétaux.
- Nous travaillerons sur l'éclairage de la commune afin de réduire notre consommation. La ville est déjà dotée de 80% de luminaires éclairés par leds et dimables entre 100% et 0% de luminosité.
- Nous prônerons l'extinction totale des luminaires publics dans certaines rues/certains quartiers, entre minuit et 5h, et nous investirons également dans des parcours qui ne s'éclairent qu'au passage, et éteindrons l'éclairage dans les parcs publics après minuit.
- Nous avancerons dans la décarbonation de la flotte des véhicules en travaillant à la réduction du nombre de véhicules (en favorisant les alternatives comme le vélo ou les transports publics ou en encourageant les agents à mutualiser davantage les véhicules pour les déplacements dans le cadre de leur travail).
- Nous prônerons l'adoption de mesures qui, directement ou indirectement, soutiennent le développement de l'économie locale, de proximité et redynamisent l'attractivité des centres villes.
- Nous mettrons en place des lieux de concertation, de coordination et d'échange de bonnes pratiques pour accompagner les commerces sur la voie de la décarbonation.
- Nous imposerons aux commerces de mettre fin au gaspillage d'énergie (portes ouvertes, éclairage des vitrines, panneaux publicitaires, chaufferettes extérieures, etc.)
- Nous continuerons le soutien à la coopérative Macavrac, qui a vu le jour en 2018 : ce magasin vend des produits alimentaires et ménagers issus principalement de l'agriculture locale et biologique.
- Nous soutiendrons le projet d'un atelier de transformation. Ce projet renforce l'emploi local et diminue la quantité d'énergie fossile utilisée pour notre alimentation.
- Une halle verra le jour, qui permettra également la vente de produits locaux.
- Nous informerons les citoyen·ne·s (au travers des thermographies aériennes, des prises de contact par courrier, des guichets et comptoirs énergétiques, des campagnes de sensibilisation, etc.) de l'importance et de l'opportunité que représentent la rénovation et l'isolation de leurs bâtiments.
- Nous ferons un reporting et partagerons de manière transparente les avancées en termes d'économie d'énergie sur le territoire communal, en collaboration avec le REW.
- Nous sensibiliserons les membres du personnel et les élèves à la diminution de la consommation d'énergie.

- *À l'initiative de la commune une thermographie aérienne des bâtiments présents sur le territoire communal a été réalisée en 2023. Cet inventaire permet de faire un état des lieux des déperditions de chaleur pour les toits des bâtiments et des sites survolés. Ces informations sont mises à disposition des citoyen-ne-s, et permettent à chacun-e d'identifier si leur habitation devrait faire l'objet d'une isolation du toit.*
- Nous aiderons les particuliers à obtenir les financements nécessaires à ces rénovations.
- Nous mettrons en place des guichets d'information afin de donner les informations permettant d'avoir accès aux subsides et primes à taux zéro mis à disposition par les régions.
- Nous mettrons en place des financements supplémentaires et complémentaires aux primes régionales afin de soutenir la rénovation et le développement de moyens de chauffage alternatifs.
- Nous financerons notamment les audits énergétiques.
- Nous créerons des plateformes de rénovation énergétique afin d'aiguiller les citoyen-ne-s dans la rénovation de leurs bâtiments.
- Nous engagerons des écopasseurs-euses qui accompagneront les ménages désireux de rénover leurs bâtiments.

3. Produisons nos énergies renouvelables

- Nous développerons les énergies renouvelables sur le sol de la commune, au travers de plans de développement ambitieux :
 - Nous étudierons la possibilité de faire de l'éolien sur sol, en privilégiant les zones où le vent est abondant et la biodiversité moindre, tout en exigeant un plan d'évitement et de compensation de l'impact sur la faune et sur la flore très ambitieux.
 - Nous favoriserons le photovoltaïque, en privilégiant les zones artificialisées et toitures.
 - Nous créerons des zones de production et d'utilisation de biomasse durable qui respecte des critères de durabilité stricts.
- Nous créerons des plans de développement d'énergie renouvelable sur le territoire communal sur base du potentiel communal (et intercommunal), de concertations citoyennes et de critères environnementaux stricts.
- Nous développerons les communautés d'énergie avec participation communale et soutiendrons les projets citoyens qui souhaiteraient émerger.
- En tant que consommatrice, la commune adhèrera à une coopérative de production d'électricité verte.
- Le partage de surplus d'énergie sera encouragé dans les quartiers et au niveau des pouvoirs communaux.
- Nous développerons des stratégies de chauffage au niveau local.
- Nous isolerons massivement les logements sociaux.
- Nous créerons des réseaux de chaleurs avec récupération d'énergie fatale industrielle.
- Après avoir défini les besoins de chaleur du territoire, nous définirons un plan de chauffage et de refroidissement. En fonction du contexte et des particularités locales, il s'agira de déployer massivement les réseaux de chaleur lorsque possible ainsi que les pompes à chaleur.
- Nous développerons un projet pour l'ensemble de la commune, via un bureau d'étude qui analyserait les systèmes les plus écologiques pour le chauffage.
- Nous déterminerons des règles urbanistiques pour favoriser les maisons 2 façades ou les maisons bi-familiales.

- En tant que commune limitrophe d'une commune universitaire, nous ferons appel à des experts venant de cette université.

4. Index de acronymes

Convention des Maires

La Convention des Maires est une initiative européenne. Elle rassemble les collectivités locales et régionales majoritairement européennes. Mais, depuis son ouverture à l'échelon mondial décidée en 2015, on en retrouve ailleurs, sur tous les continents. Leur point commun : elles sont désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. La Convention des Maires fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des communes signataires qui ont pour ambition d'atteindre et de dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (- 55% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, de développer des énergies renouvelables sur leur territoire et de proposer des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Walloreno

Stratégie de rénovation énergétique lancée par la région wallonne pour améliorer les performances énergétiques du parc immobilier en Wallonie.

REW

Régie des Energies de Wavre. Gestionnaire du réseau électrique de Wavre.

Fiche 10 : Notre commune est sûre

Le sentiment de sécurité dans l'espace public est essentiel pour le bien-être des citoyen·ne·s mais également des visiteurs et touristes, qui participent à la prospérité de Wavre. En dernière instance, la sécurité de notre commune peut passer par des mesures de surveillance et de sanction. La présence d'agents de quartier, d'éducateurs et éducatrices de rue qui connaissent les habitant·e·s et les habitudes renforce le sentiment de sécurité et permet un dialogue plus apaisé. Si des dispositifs de caméra peuvent permettre de retrouver les auteurs d'incivilités (en lien avec la propreté publique), voire de délits plus graves, il y a alors lieu de mesurer leur utilité réelle et de privilégier les caméras mobiles qui peuvent être placées un temps limité pour des faits circonscrits. Une commune sûre est une commune qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions, en concertation avec les différents acteurs de la sécurité, afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

1. Associons les Wavrien·ne·s afin de les rendre acteurs et actrices de la sécurité de leur quartier

- Nous permettrons à chacun·e de pouvoir identifier aisément son inspecteur de proximité, tout en encourageant des contacts privilégiés avec celui-ci.
- Nous associerons les citoyen·ne·s à une démarche de diagnostic et d'évaluation des problèmes collectifs de sécurité dans les quartiers de Wavre.
- Nous définirons un plan d'action concerté entre les différents acteurs (services communaux, police, habitant·e·s) et rendrons compte par la suite aux habitant·e·s de l'avancée du travail.
- Nous sensibiliserons les habitant·e·s aux bonnes pratiques en matière de prévention contre le vol, les cambriolages, etc.
- Nous soutiendrons la création d'espaces d'échange, de rencontre et de collaboration entre les jeunes et la police dans les quartiers où la relation de confiance est ébranlée.
- Nous encouragerons la mise en place de services de médiation au sein de la zone de police, afin de prévenir la judiciarisation de certains faits pouvant être résolus par la médiation.
- Nous associerons les citoyen·ne·s et l'ensemble des services communaux de secours (police, pompiers, etc.) à l'élaboration des plans communaux d'urgence et d'intervention, dans le but de faire face à tout type de catastrophe, notamment climatique, survenant sur le territoire communal.

2. Faisons de Wavre une commune ouverte et festive, en toute sécurité pour chacun·e

- Nous mettrons en place des circuits sécurisés, régulièrement mis à jour et disponibles (sur le site de la commune).
- Nous intégrerons la sécurité dans l'aménagement urbain.
- Nous mettrons en place des navettes de nuit afin d'éviter de prendre la voiture lors d'évènements festifs.
- Nous sensibiliserons et formerons la police mais aussi le personnel des bars aux problématiques de la sécurité des femmes.
- Nous encouragerons les bars à prévoir une personne ressource formée à prendre en charge une situation d'insécurité.

- Nous interdirons la vente d'alcool aux fêtes et festivals pour les moins de 18 ans. (wacolor, etc..)
- Nous sensibiliserons les publics festifs à encourager les victimes et témoins à intervenir ou à prévenir le personnel de sécurité
- Nous mènerons une politique de prévention face à la consommation excessive d'alcool et autres substances lors d'évènements festifs ou sociaux dans la commune.
- Pour les évènements en partenariat avec la commune ou dans les salles communales il y aura lieu d'imposer de mettre à disposition de l'eau de distribution gratuite en suffisance.

3. Mettons plus de cohésion sociale pour plus de sécurité.

- Afin de renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public, nous favoriserons les liens sociaux
- En soutenant les politiques de cohésion sociale et de sport pour tous
- En soutenant le développement de vie associative, sportive et culturelle dans l'espace public

4. Ciblons la sécurité routière et la prévention des accidents sur la voie publique

- Afin de s'assurer son adhésion à notre vision de la sécurité nous inclurons la police dans les mesures mises en place.
- Nous referons les routes/voiries sous la responsabilité de la commune, pour les mettre en état et éviter nids de poule et autres obstacles dangereux, et demanderons à la région de faire le nécessaire pour les parties qui les concernent.
- Nous hiérarchiserons les voiries de Wavre afin d'adapter les vitesses.
 - o En ville et dans les lotissements : 30km/h
 - o Sur les axes structurants : 50km/h
 - o En dehors de l'agglomération : 70km/h
- Nous réviserons l'emplacement de radars préventifs
- Nous adapterons la cohabitation entre les modes de déplacement :
 - o Passages piétons en suffisance et sécurisés
 - o Adaptation des trottoirs
 - o Pistes cyclables sécurisées et ZAC aux feux de signalisation
- Nous favoriserons la mise en place de quartiers à faible trafic en concertation avec les habitants.
- Nous hiérarchiserons les différents modes de déplacement : priorité aux piétons, puis aux cyclistes ensuite aux transports publics et enfin aux véhicules privés. (STOP cf. fiche 8)
- Nous limiterons et maîtriserons le trafic de transit via un schéma de circulation.
- Nous prévoirons une plage horaire fixe pour les livraisons par camions dans le centre-ville.
- Nous veillerons au suivi des périodes de déneigement afin d'être plus proches des besoins des citoyens.
- Nous ferons un inventaire des lieux critiques du point de vue de la sécurité routière et trouverons des solutions pour y remédier.
- Nous accentuerons le balisage et l'éclairage proche des arrêts de bus et de train.

5. Index des acronymes

ZAC Zone d'avancée pour les cyclistes dans les carrefours.

Fiche 11 - Notre commune aide à protéger notre santé

On l'a vu pendant la crise de la COVID, la commune peut être un acteur important de la santé. La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien : dans sa maison, dans son travail, mais aussi dans son quartier ou son village. La commune peut donc travailler à ce bien-être à travers ce qu'elle met à disposition des citoyen·ne·s : enseignement de qualité, outils culturels, action sociale et CPAS, qualité de l'environnement et du cadre de vie, accès aux sports, accès à la nourriture de qualité, actions de prévention et promotion santé, etc. C'est ce qu'on appelle la Promotion de la Santé. La santé devient l'affaire de toutes et tous au niveau communal. Il est essentiel d'encourager les actions citoyennes à tous niveaux. Dans le domaine de la santé, elles peuvent avoir un impact très positif, tant sur le bien-être physique que mental des habitant·e·s. D'autre part, la commune, même sans avoir de gros moyens financiers, peut soutenir des initiatives salutaires pour la santé de la population.

Les habitant·e·s doivent être partenaires des actions communales de santé : de la définition et du choix de ces actions jusqu'à leur mise en œuvre. En ouvrant le dialogue entre la commune et les citoyen·ne·s, on peut aider à renouveler la démocratie. Pour développer de telles actions, il faut travailler de façon participative, c'est à dire avec des groupes d'habitant·e·s concerné·e·s par une même thématique. Ces groupes, avec le soutien du personnel communal, vont pointer les problèmes à traiter et proposer des solutions, des moyens afin d'améliorer le bien-être de la population.

1. Encourageons le sport pour tous

- Nous étofferons l'offre sportive (activités et équipements) afin de rendre l'activité physique accessible à toutes et tous.
- Nous favoriserons notamment la mise en place d'associations sportives pour les personnes en situation de handicap.
- Nous faciliterons la pratique du vélo, de la marche et de la course à pied dans la vie de tous les jours (cfr initiative « Je cours pour ma forme », « Je roule pour ma forme»). Les balades mensuelles organisées depuis janvier 2022 à la redécouverte des sentiers de notre commune rencontrent un beau succès et sont à pérenniser, pour le bien-être de tou.te.s, par exemple en balisant de façon claire et durable ces itinéraires afin que chacun.e puisse les emprunter en toute sécurité.
- Nous garderons le concept des chèques sport pour axe santé pour les 18-25 ans.
- Nous mettrons en place et réhabiliterons les espaces de sport dans l'espace public : parcours vita, machines de sport publiques, agora, skate parc, etc. Ces espaces pourront également être animés par la présence de groupements/professeurs de sport/animateur social etc.

2. Facilitons l'accès aux soins de santé

- Nous construirons le Plan de Cohésion Sociale sur base d'un plan social-santé intégré avec comme principe l'accès au droit à la santé, en étant attentif à l'accessibilité géographique et financière, mais aussi au risque de pénurie de médecins généralistes.
- Nous soutiendrons les initiatives citoyennes qui souhaitent mettre en place des groupes de parole à destination de groupes spécifiques : un CCPH existe déjà à Wavre, ce conseil sera

- renforcé, voire élargi aux personnes en situation de maladie chronique et/ou invalidante, afin de les aider à développer des projets de vie malgré leur maladie, leur handicap.
- Nous soutiendrons la mise en place de structures médicales pluridisciplinaires qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs de la santé.
 - Nous soutiendrons l'installation d'associations de soins intégrés (maisons médicales, etc) au forfait ou à l'acte en fonction de la réalité socio-économique de la commune.
 - Nous soutiendrons la concertation et la collaboration entre les différents acteurs de l'aide et du soin afin d'augmenter l'accessibilité à leurs services pour les citoyen-ne-s, afin que la santé physique, mentale et sociale puisse être abordée de manière intégrée et globale.
 - Nous développerons les « circuits d'accessibilité universelle » pour favoriser la mobilité douce favorable à la santé physique et mentale (poussettes, personnes âgées ou ayant des difficultés dans la marche, PMR) afin que les personnes concernées puissent préserver leur autonomie et leur capacité de subvenir à leurs besoins.
 - Pour de meilleurs soins en santé mentale, nous organiserons des permanences avec des psychologues dans les CPAS, les écoles, les plannings familiaux, les lieux d'aide et de rencontres.
 - Nous soutiendrons les initiatives du commissariat de police qui vont en ce sens (cellule d'aide psychologique en cas de traumatismes collectifs, par exemple)
 - Nous veillerons à ce que l'attention à la dimension « santé » soit intégrée, de manière transversale, dans l'ensemble du plan de cohésion sociale et de manière plus générale dans toutes les politiques communales.
 - Nous veillerons à la bonne articulation du travail du CPAS et des services de l'action sociale sur tout ce qui touche à la santé (plan canicule, aide à domicile, repas à domicile, carte médicale, etc.).
 - Nous soutiendrons par des budgets participatifs les initiatives citoyennes qui permettent de bouger et manger correctement, se reconnecter à l'environnement et au vivant, créer du lien social dans une perspective de santé, de bien-vivre et de bien-être.

3. Faisons de la santé une politique communale transversale

- Nous intégrerons le Réseau Ville Santé de l'OMS. La prise en compte de la santé passera aussi par la désignation d'un-e échevin-e responsable de la santé et de la qualité de la vie ainsi que par un personnel communal formé à la Promotion de la Santé. Ceux-ci travailleront avec le Service Local de Promotion de la Santé de l'arrondissement et développeront des actions concrètes au côté de groupes d'habitant-e-s.
- Nous contacterons des communes travaillant déjà en ce sens afin de relancer un réseau de "Communes en Santé" en Wallonie et à Bruxelles.
- Nous soumettrons tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitant-e-s à l'échevin-e de la Santé. L'échevin-e veillera à associer aux actions retenues les acteurs de terrain travaillant déjà aux côtés de la population (services de Promotion de la Santé à l'Ecole et/ou les CPMS, les assistants sociaux et assistantes sociales des CPAS, des associations de terrain telles que Médecins Sans Frontières, écoles de devoirs, ONE, services ambulatoires de santé mentale, services en milieu ouvert pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, etc.).
- Nous soutiendrons toutes les initiatives et les actions visant à prévenir et à promouvoir la santé. Cela passe notamment par faciliter de manière systématique l'accès aux données médicales collectives par les bénéficiaires, dans le respect de la loi sur les droits du patient.
- Nous soutiendrons et mettrons en œuvre la généralisation de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans toutes les écoles.

4. Relions la santé et l'environnement

- Nous travaillerons sur une charte d'achat de matériaux sains, visant à réduire l'exposition aux polluants intérieurs, et ce pour les peintures, les isolants, les produits de nettoyages, etc.
- Nous proposerons des logements de meilleure qualité. Nous travaillerons sur l'offre de logements publics afin de les rendre plus sains.
- Nous interdirons l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires comme les terrains de sport, les écoles, etc. La charte ou le règlement vise en premier lieu à interdire l'épandage des produits lors d'activités prévues sur ces espaces et ensuite à la mise en place d'une zone tampon cultivée sans produits phytosanitaires.
- Nous ferons de la commune une commune auto-off, via la mise en place d'une signalisation appropriée. Être auto-off, c'est couper son moteur lorsque le laisser tourner n'est pas nécessaire. Pour préserver la santé (et particulièrement celle des enfants), pour préserver l'environnement et pour économiser de l'argent et du carburant.

5. Index des acronymes

CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CCPH	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
PMR	Personne à Mobilité Réduite
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
ONE	Office National de l'Enfance
EVRAS	Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle

Fiche 12 - Notre commune, une gestionnaire responsable

La situation des finances wavriennes est devenue critique. De nombreuses villes et communes sont confrontées à :

- Des surcoûts et reports de charges de plus en plus importantes suite aux mesures prises par les autres niveaux de pouvoir sous les précédentes législatures fédérales (avant le retour des écologistes au Gouvernement fédéral) : exclusions du chômage, effet du Tax Shift, coût des zones de secours et de police, impact des pensions et de la cotisation de responsabilisation ;
- Une augmentation des dépenses liées à l'inflation : augmentation de la masse salariale en raison des indexations successives, coût des matériaux, explosion des coûts de l'énergie...

Outre ces surcoûts, la commune de Wavre s'est profondément mise en difficulté en finançant des infrastructures surdimensionnées par rapport aux moyens d'une ville de 35 000 habitants et en finançant beaucoup d'investissement sur fonds propres alors que l'emprunt semblait pourtant une bonne méthode afin de lisser les dépenses, surtout en période de taux très faibles.

Dans ce contexte, nous devons concilier l'impératif d'une gestion sérieuse et efficace et celui de se donner les moyens d'accélérer la transition juste et solidaire à partir du niveau local.

Il n'existe pas de « solution magique ».

Mais nous allons mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets afin de permettre une gestion des finances publiques soutenable, éthique, participative et efficace.

1. Investissons autrement

- Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire, comme la réaffectation de la gare de Wavre.
- Nous nous séparerons des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire.
- Nous placerons une partie des réserves financières de la commune dans des parts de coopératives locales et/ou régionales.
- Nous encouragerons le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général.
- Lors de la rédaction des cahiers de charges, nous veillerons à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés qu'ils soient de services (y compris financiers) ou de travaux.
- Nous veillerons à augmenter la compétence de l'administration pour capter les projets régionaux et fédéraux permettant des financements de projets vertueux.

2. Renforçons l'implication des conseillers et conseillères dans la confection des budgets.

- Nous instaurerons une commission « Budgets & Finances » impliquant la majorité et l'opposition.
- Nous veillerons à ce que les conseillères et conseillers communaux disposent d'un outil budgétaire qui leur permettent de faire facilement des comparaisons budgétaires d'une

année sur l'autre (profondeur historique de dix ans), avec les communes avoisinantes et avec les moyennes régionales.

3. Réorganisons l'administration communale en fonction de nos objectifs.

- Nous attribuerons un agent des travaux par quartier afin de superviser des petits travaux, les composts, les jeux des plaines, les potagers partagés, ...
- Nous instaurerons un management positif tourné vers de nouveaux imaginaires faisant la part belle au bien-être au travail et à la qualité de la vie professionnelle.
- Nous favoriserons l'emploi local au sein de l'administration.
- Nous veillerons, par une communication claire à l'administration, à ce que nos objectifs et nos valeurs soient à la base de la nouvelle culture de travail au sein de l'administration.
- Nous réviserons les descriptions de fonction par rapport aux priorités de notre programme.
- Nous reverrons la charge de travail des employé.e.s et écouterons leurs besoins en termes d'adéquation de vie privée/vie professionnelle.
- Nous mettrons en place un plan de formation en lien avec nos objectifs sociaux et environnementaux.

4. Défendons une fiscalité locale juste et redistributive

- Nous investirons prioritairement, outre les objectifs de sécurité, de salubrité, dans l'accélération de la transition écologique et solidaire.
- Nous mettrons à jour les données du revenu cadastral afin que la taxation corresponde à la situation réelle des biens notamment en s'appuyant sur les indicateurs-experts.
- Nous privilégierons des investissements durables et économes sur le long terme.
- En accord avec un PAEDC efficace, nous implémenterons des outils de gestion qui permettent de rationaliser les dépenses d'énergies et d'eau, générant par la même occasion des gains économiques et de CO2.
- Nous prévoyons l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans les constructions ou les rénovations (clauses à inscrire dans les cahiers des charges).
- Nous appliquerons au mieux la politique « pollueurs-payeurs » en taxant les déchets au plus près de la réalité de production de ces derniers (poubelles à puces, containers enterrés...).

5. Renforçons l'implication citoyenne dans la gestion financière de la commune

- Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal : en organisant des débats entre élu.e.s et citoyen.ne.s sur l'utilisation du budget extraordinaire, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le conseil communal, en proposant aux élu.e.s et aux citoyen.ne.s des formations sur les finances communales.
- Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers et des comités de citoyen.ne.s et nous leur accorderons des budgets participatifs ambitieux destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie.

6. Défendons des mesures en faveur de la simplification administrative

- Nous réinstaurerons un accès sans rendez-vous aux services rendus à la population, tout en maintenant un service de rendez-vous et en renforçant le service de demande de documents par internet.
- Nous adapterons les règles d'urbanisme pour faciliter la construction d'habitations légères et autres logements de moins de 40m².
- Nous faciliterons les dossiers qui seront réalisés avec des produits biosourcés et en circuit court et de réemploi.

7. Rationalisons les fabriques d'église, les initiatives sportives et culturelles

- Nous établirons une liste de critères le plus objectifs possibles pour l'attribution de subsides et de financement des clubs sportifs et des entités culturelles.
- Nous organiserons une réunion annuelle de toutes les fabriques d'église de la commune et exigerons que les commandes de matériel (aubes, bougies...) ou de combustibles se fassent ensemble pour toutes les fabriques.
- Nous encouragerons la fusion des fabriques afin de limiter les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un entretien correct des lieux de culte qui restent utilisés, de limiter la charge administrative pour les fabriciens et les administrations communales.
- Nous développerons une stratégie de rationalisation énergétique, tant pour des raisons économiques que de cohérence sur les enjeux climatiques.
- Nous veillerons à sensibiliser les différents acteurs culturels et religieux à s'ouvrir davantage sur le quartier ou le village, en permettant l'accueil d'expositions, de spectacles...

8. Index des acronymes

PAEDC Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

Fiche 13 - Notre commune vise à l'égalité entre ses citoyen-ne-s

Encore aujourd'hui, nombreuses sont les sources d'inégalités entre hommes et femmes ainsi que pour les minorités de genre. Les stéréotypes ont la vie dure et influencent tous les pans des politiques communales : mobilité, petite enfance, travaux, aménagement du territoire, etc.

Femmes et minorités de genre sont moins présentes dans l'espace public en raison du harcèlement qu'elles y subissent. Par ailleurs, l'espace public a longtemps été pensé par et pour les hommes.

Si les modes familiaux évoluent, la charge domestique et familiale reste aujourd'hui, encore majoritairement, sur les épaules des femmes. Cette inégalité a de lourds effets sur l'accès à l'emploi : les mères sont nombreuses à recourir à des temps partiels, avec un effet sur leurs revenus tout au long de la vie. Les familles monoparentales sont particulièrement démunies face à cela.

La commune a un rôle essentiel à jouer pour créer un cadre de vie accueillant, respectueux des besoins de chacune et de chacun et permettant de mieux concilier vie familiale et professionnelle.

1. Offrons des services communaux à la pointe des enjeux

- Nous formerons l'ensemble des agent-e-s de la commune et de la zone de police à l'égalité femmes-hommes, aux violences sexistes et sexuelles, aux droits des minorités de genre, à l'identification des stéréotypes de genre et aux moyens d'éviter de les reproduire. Nous améliorerons l'accueil et l'accompagnement des victimes en commissariat.
- Nous accorderons un soutien financier ou en nature (ex : mise à disposition de locaux) aux associations et acteurs œuvrant à l'égalité entre les genres.
- Toute politique communale répondra à une évaluation positive en termes d'effets sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Nous appliquerons une budgétisation sensible au genre, c'est-à-dire que nous veillerons à ce que les finances locales servent autant aux publics féminins que masculins, en particulier dans l'offre d'activités sportives et culturelles, d'activités enfance et jeunesse, etc.

2. Luttons contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre

- Nous développerons des campagnes de prévention des violences en rue ou dans les milieux festifs sur le modèle de la campagne Angela, en partenariat avec l'horeca.
- Nous développerons des campagnes de prévention des cyberviolences, cyberharcèlement et de la haine en ligne.
- Nous organiserons des marches exploratoires collectives avec les publics visés de la commune afin d'identifier les facteurs de sécurité et d'insécurité d'un quartier, d'une place, d'une rue (éclairage, aménagement, mobilier urbain, etc.).
- Nous proposerons qu'en soirée les bus s'arrêtent à la demande afin de rapprocher parents et enfants de leur domicile et réduire le sentiment d'insécurité.

- Nous proposerons des structures d'accueil adaptées aux besoins des femmes sans-abri, souvent cachées en raison des violences sexistes et sexuelles subies en rue.
- Nous dresserons un diagnostic sur les faits de violences dans notre zone de police, sur les besoins et sur les ressources disponibles.
- En bonne intelligence avec les autres niveaux de pouvoir, nous contribuerons à une protection adéquate et immédiate des femmes et des enfants (accueil d'urgence, accueil adéquat dans les commissariats, relogement, etc).
- Nous développerons/renforcerons la formation des acteur·rice·s qui sont en contact direct avec les victimes et / ou les auteur·rice·s des violences.
- Nous favoriserons la coopération et la coordination entre les différents services locaux de soutien et d'accompagnement des victimes de violences.
- Nous développerons des campagnes de prévention locale, ciblée et générale. Nous impulserons des actions préventives dans les lieux d'éducation (écoles, centres sportifs, structures culturelles et de loisir...).
- Nous soutiendrons l'information des droits des victimes en visibilisant les services d'aide aux victimes et en formant les professionnel·le·s susceptibles d'être en contact avec des victimes (à l'exemple de la formation des pharmacienn·e·s pendant la pandémie).

3. Portons notre attention sur la parentalité et l'éducation égalitaire – Aidons les familles monoparentales

- Nous proposerons des lieux d'accueil parents/enfants et nous développerons l'aide en post-partum aux parents, en particulier aux mères.
- Nous augmenterons le nombre de places en crèches et veillerons autant que possible à proposer des horaires souples et amples afin de correspondre aux différentes réalités professionnelles des parents et faciliter l'équilibre vie professionnelle-vie familiale.
- Nous intégrerons la possibilité de garde des enfants et/ou des créneaux horaires avec des activités ouvertes aux enfants et leurs parents dans les grands événements et équipements culturels.

4. Soyons au service des besoins des enfants et des adolescent·e·s

- Nous lutterons contre les stéréotypes et sensibiliserons à l'égalité de genre dans l'éducation.
 - o Nous diversifierons les installations et équipements pour enfants dans les plaines de jeux et les parcs afin de favoriser la participation des filles, encore minoritaires dans l'espace public.
 - o Nous veillerons à ce que les équipements sportifs soient accessibles aux filles comme aux garçons via des critères d'analyse : proportions d'heures attribuées aux clubs féminins et masculins, disponibilité des vestiaires féminins, proportionnalité des subventions au regard de la part d'adhérent·e·s...
- Nous veillerons, en collaboration avec les acteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse présents sur le territoire, à des activités et à des lieux accessibles et attractifs pour les filles et adolescentes.

5. Rendons l'espace public accueillant

- Nous intégrerons une expertise « genre » dans la rénovation urbanistique et dans l'aménagement du territoire.
- Nous assurerons la présence de toilettes publiques propres et accessibles.
- Nous veillerons à la disponibilité de produits menstruels dans ces toilettes, dans les bâtiments administratifs et dans les écoles.
- Nous sécuriserons l'espace public par un bon éclairage et des aménagements adaptés.
- Nous assurerons que les politiques de Smart Cities intègrent la lutte contre la fracture numérique (les personnes âgées, précaires, parmi lesquelles les femmes sont plus nombreuses, sont particulièrement touchées).
- Nous assurerons les conditions de la présence des femmes dans les politiques de participation citoyenne (horaire, possibilité d'activités pour enfants, techniques d'animation, etc.).
- Nous identifierons avec des groupes de femmes et de minorités de genre les points noirs en termes de sécurité et nous les améliorerons.
- Nous assurerons la représentation des femmes dans l'organisation des décisions en termes de mobilité.

6. Valorisons l'histoire des femmes dans la commune

- Nous nommerons des rues et des équipements publics par des noms de femmes illustres.
 - o Cela se fera soit lors de la construction de nouvelles voiries ou par la décision de renommer des rues de la commune.
 - o Quand c'est possible et pertinent, nous favoriserons les femmes illustres de la commune afin de valoriser notre histoire et d'illustrer toute sa richesse.
- Nous travaillerons avec les institutions culturelles de la commune à des programmations visant l'égalité entre les femmes et les hommes.

7. Index des acronymes

ANGELA (campagne)	« Demandez Angela » est le nom d'une campagne lancée en Angleterre en 2016 et utilisée par les bars et autres lieux publics afin de protéger les personnes contre les agressions sexuelles en utilisant un nom de code pour identifier lorsqu'elles sont en danger ou dans une situation inconfortable.
SMART CITIES	Une ville intelligente (en anglais smart city , au pluriel smart cities) est un terme désignant la capacité d'une ville à utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la qualité des services urbains ou réduire leurs coûts.

Fiche 14 - Notre commune, amie des animaux

Les animaux sont des êtres sensibles qui méritent d'être traités avec respect. Cela passe par le fait d'offrir aux animaux qui sont sous notre responsabilité des conditions de vie dignes en phase avec leurs besoins physiologiques et qui évitent le stress et l'anxiété. Cela se traduit aussi par une attitude respectueuse envers la faune sauvage.

Le contact avec les animaux est excellent pour notre santé. Au niveau mental, le contact avec un animal améliore la revalidation et est un moyen de prévenir la dépression. Au niveau physique, le contact avec les animaux améliore notre immunité et réduit le risque d'allergies.

Nous prônons des liens avec les vivants qui nous entourent qui soient respectueux et qui permettent à chacun·e de vivre à Wavre selon ses besoins physiologiques. Nous sommes conscient·e·s et reconnaissant·e·s de tout ce que nous apportent les animaux, notamment en termes de bien-être.

- A Wavre, nous comptons désigner un référent communal bien-être animal (BEA), idéalement l'échevin en charge des espaces verts et de la biodiversité.

1. Protégeons aussi les animaux des crises et périls

- Nous intégrerons la question des animaux dans les plans de gestion de crise.
- Nous diffuserons des autocollants (X animaux ici) à coller sur les boîtes aux lettres pour informer les services de secours.
- Nous adopterons un plan d'urgence communal pour le sauvetage des animaux domestiques et de ferme afin d'éviter le refus d'évacuation de leurs propriétaires.

2. Supervisons l'élevage et la vente

- Nous veillerons à mieux faire respecter l'obligation d'abris pour les équidés, notamment en encourageant la plantation d'arbres (notamment fruitiers) dans les pâtures pour offrir de l'ombrage aux animaux lors des vagues de chaleur.
- Nous encouragerons une amélioration des conditions des animaux présents sur les marchés. Et nous éviterons la vente des animaux domestiques comme les rats, les souris et les lapins sur les marchés.
- Nous rendrons les conditions de présence des animaux sur les foires d'élevage plus strictes. L'objectif premier serait de ne plus exposer d'animaux, ou alors le moins possible, avec un but pédagogique et en veillant à garantir des conditions les plus dignes possible.

3. Favorisons la consommation de produits non carnés

- Dans le cadre des activités et services communaux, nous proposerons des alternatives moins carnées qui font la part belle au végétal, en assurant a minima une option végétarienne.

4. Pensons aux animaux lors des activités festives

- Pour les activités festives communales, nous privilégierons les feux d'artifice à bruits contenus, les spectacles de lumières, les lanternes, etc.
- Nous sensibiliserons les citoyen·ne·s aux conséquences pour les animaux de l'utilisation des feux d'artifice.

5. Agissons avec la police dans le cadre du bien-être animal

- Nous désignerons un-e responsable ou une cellule bien-être animal au sein de la police locale.
- Nous améliorerons les conditions de vie des chiens policiers et des chevaux liés à la police
- Nous demanderons que les agents de police procèdent à la lecture des puces des animaux trouvés.

6. Collaborons avec le CPAS et le Foyer Wavrien

- Nous renforcerons les formations des intervenants sociaux de ces questions.
- Nous soutiendrons des projets qui améliorent le bien-être animal.
- Nous offrirons des aides pour l'accès à des soins vétérinaires pour les publics plus vulnérables.
- Nous organiserons des mécanismes d'entraide en cas d'accident de vie : soins aux animaux quand une personne est hospitalisée etc. sur le modèle des initiatives développées durant le COVID.

7. Sensibilisons nos élèves

- Nous encouragerons les visites dans les centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES) et les refuges.
- Si les lieux s'y prêtent et, en respectant le bien-être animal, nous soutiendrons des projets de médiation animale dans les écoles : visites d'animaux, présence d'un poulailler etc.

8. Travaillons sur la faune urbaine et semi-urbaine et les nouvelles cohabitations

- Nous arrêterons d'utiliser le terme d' « animaux nuisibles » pour utiliser le terme d' « espèces liminaires » (animal qui vit en liberté dans l'espace urbain à proximité des humains comme les rats, les pigeons, les canards, les fouines...) qui sont toutes implantées par l'urbanisation.
- Nous assurerons la promotion des mesures de régulation douces.
- Nous privilégierons l'aspect propreté et limitation du nourrissage des animaux en ville qui sont susceptibles de les attirer.
- Nous éviterons le recours aux raticides dans les espaces appartenant aux maillages verts et bleus et à proximité de ceux-ci.
- Nous inciterons à la stérilisation des chats par une aide financière et/ou de la sensibilisation notamment à travers l'utilisation des subsides régionaux existants et/ou via un subside communal.
- Nous créerons des zones de liberté pour les chiens où ils peuvent se tenir sans laisse, sans impacter la biodiversité et sans déranger les autres usagers et usagères des espaces verts.
- Nous augmenterons le nombre de canisites pour que les chiens puissent faire leurs déjections.
- Nous désignerons un-e vétérinaire communal-e afin qu'il ou elle puisse recevoir les animaux sauvages ou domestiques blessés ou malades, trouvés sur le territoire de la commune et dont le ou la propriétaire n'a pas pu être identifié-e.
- Nous sensibiliserons aux effets des tondeuses notamment automatiques sur la faune sauvage et la biodiversité.

9. Index des acronymes

BEA	Bien-être Animal
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CREAVES	Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage